

les études du CNC
mars 2012



la production cinématographique en 2011

bilan statistique des films agréés en 2011

Cette étude a été réalisée conjointement par la Direction du cinéma et la Direction des études, des statistiques et de la prospective



Centre national du cinéma et de l'image animée
Direction des études, des statistiques et de la prospective
Direction du cinéma
12, rue de Lübeck 75784 Paris cedex 16
Tél : 01.44.34.38.26
Fax : 01.44.34.34.55
www.cnc.fr
N° ISSN : 1951-476X

Nicole Canetti, Jean-Pierre Guerrieri, Sophie Jardillier, Jessica Veyret

Sommaire

Méthodologie.....	5
Chiffres clés	5
Synthèse	6
I. Les films produits en 2011	8
A. Le nombre de films produits	8
B. Le devis des films d'initiative française.....	8
1) Investissements sur les films d'initiative française.....	8
2) Devis moyen et devis médian des films d'initiative française.....	9
3) Répartition des films d'initiative française selon le devis	10
4) Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française	11
C. Les films aux devis les moins élevés	12
D. Les films à budget élevé	15
E. Les films à devis moyen (4 M€ à 7 M€)	18
F. Les coproductions internationales	21
1) Les coproductions à majorité française	21
2) Les coproductions à majorité étrangère.....	22
3) Les coproductions financières bilatérales	23
4) Les coproductions dans le cadre de la convention européenne	23
G. Les premiers et les deuxièmes films.....	24
1) Les premiers films	24
2) Les deuxièmes films	25
H. Films d'animation et films documentaires.....	26
1) Les films documentaires	26
2) Les films d'animation	27
II. Le financement des films produits en 2011	28
A. Le financement des films d'initiative française.....	28
B. Les préachats des chaînes payantes	29
1) Les préachats de Canal+.....	30
2) Les préachats de TPS Star	32
3) Les préachats de Ciné+.....	34
4) Les préachats de Orange cinéma séries	36
C. Les investissements des chaînes historiques en clair	37
1) Les investissements de TF1.....	39
2) Les investissements de M6	39
3) Les investissements de France Télévisions	40
4) Les investissements d'Arte France	41
D. Les investissements des chaînes de la TNT gratuite	42
E. Les films sans financement de chaîne de télévision	43
F. L'intervention des SOFICA.....	45
G. Le financement des films par les mandats d'exploitation	46
1) Les mandats groupés	47
2) Les mandats de distribution en salles.....	47
3) Les mandats vidéo	48
4) Les mandats étrangers	49
H. Les investissements de soutien financier (aide automatique).....	49
I. Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes	50
1) L'avance sur recettes avant réalisation	50
2) L'avance sur recettes après réalisation	51
J. Le crédit d'impôt	51
K. Les aides publiques des collectivités territoriales	53

III. Tournage, production et postproduction.....	55
A. Les principaux producteurs de films	55
B. Supports de tournage	55
C. Durée de tournage.....	56
D. Postproduction	57
ANNEXES.....	58

Méthodologie

Ce bilan statistique porte sur la production de films français ayant reçu l'agrément du CNC en 2011.

● Apparaissent dans ces résultats les films ayant reçu l'agrément des investissements et les films ayant reçu l'agrément de production quand l'agrément des investissements n'était pas requis (films ne faisant pas appel à des financements encadrés : avance sur recettes avant réalisation, chaînes en clair, SOFICA, coproduction internationale, crédit d'impôt).

Ce calendrier explique les distorsions éventuelles entre les déclarations annuelles d'investissement des chaînes de télévision ou des SOFICA dans des projets de films et ce bilan des films agréés en 2011.

● Sont exclus de cette analyse :

- les films financés par un producteur français mais ne pouvant être qualifiés d'œuvres européennes (films soutenus par le fonds Sud ou l'aide aux films en langue étrangère,...).
- les films dits « sauvages », qui ne font pas appel à un financement encadré ou au soutien financier de l'État et les films dont la production n'est pas terminée.

Chiffres clés

nombre de films	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	164	185	196	182	203	207
films à majorité étrangère	39	43	44	48	58	65
total	203	228	240	230	261	272

investissements totaux (M€)	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	865,04	1 003,63	1 259,20	927,48	1 112,15	1 128,28
films à majorité étrangère	283,43	197,45	231,26	171,20	326,86	260,76
total	1 148,47	1 201,08	1 490,45	1 098,68	1 439,01	1 389,03

investissements français (M€)	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	777,02	907,37	1 174,06	851,99	1 018,55	1 010,03
films à majorité étrangère	57,23	44,37	49,70	39,89	71,19	52,89
total	834,25	951,74	1 223,76	891,87	1 089,74	1 062,92

investissements étrangers (M€)	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	88,02	96,26	85,14	75,50	93,60	118,24
films à majorité étrangère	226,21	153,09	181,56	131,32	255,67	207,87
total	314,22	249,34	266,69	206,81	349,28	326,11

Synthèse

272 films agréés pour un investissement de 1,39 Md€ en 2011

En 2011, l'activité de production de films cinématographiques atteint un record historique. 272 films ont été agréés, soit 4,2 % de plus qu'en 2010 (+11 films). Cette augmentation concerne surtout les films à majorité étrangère (+ 7 films à 65 films en 2011). La progression du nombre de films agréés s'explique en particulier par la hausse du nombre de documentaires (+9 films) qui n'a jamais été aussi important depuis le début de la décennie (36 films). Le nombre de films d'initiative française progresse de 4 titres. Il convient également de signaler la hausse du nombre de films agréés une fois terminés, qui passe de 15 en 2010 à 24 en 2011.

En 2011, les investissements dans les films agréés sont en recul de 3,5 % et atteignent 1,39 Md€. Les investissements dans les films d'initiative française progressent de 1,4 % pour atteindre 1,13 Md€ pour un nombre de films en progression de 2,0 %. A l'inverse, les investissements dans les films à majorité étrangère reculent de 20,2 % malgré un nombre de films en hausse de 12,1 %.

En 2011, la production d'initiative française est marquée par le recul du nombre de films dont le devis est compris entre 2 M€ et 7 M€ (-14 films) et par l'augmentation du nombre de films présentant un devis inférieur à 2 M€ (+18 films). Le nombre de films dont le devis est supérieur à 7 M€ est parfaitement stable à 52 films. En 2011, les films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ captent 63,7 % des financements (60,0 % en 2010) alors qu'ils représentent 25,1 % des titres (25,6 % en 2010).

Stabilité du devis moyen : 5,45 M€

Le devis moyen des films d'initiative française est stable en 2011 (-0,5 %) pour atteindre 5,45 M€ (5,48 M€ en 2010). En 2011, la dispersion des devis est supérieure à celle observée en 2010, mais demeure moins marquée que sur la période 2005-2009. Le devis médian est en baisse de 6,4 % à 3,73 M€ en 2011 illustrant l'augmentation du nombre de films à budget plus faible.

En 2011, le nombre de coproductions internationales s'établit à 120 films, soit le niveau le plus haut de la décennie. Les coproductions internationales comptent deux titres de plus qu'en 2010 et représentent 44,1 % des films agréés (45,2 % en 2010). Ces films ont été coproduits avec 38 pays différents. Les financements alloués aux coproductions internationales augmentent de 4,8 % pour atteindre 725,85 M€.

Le nombre de premiers films progresse (+10 films) pour atteindre 73 films en 2011. Les premiers et deuxièmes films représentent 53,1 % des films d'initiative française (47,3 % en 2010).

Un niveau élevé de production de films documentaires

La production de films documentaires n'a jamais été aussi importante depuis le début de la décennie avec 36 films agréés dont 29 films d'initiative française. Le devis moyen des films documentaires d'initiative française s'établit à 0,98 M€ et tous sont tournés en vidéo numérique. 69,0 % des films documentaires d'initiative française n'ont pas été financés par une chaîne de télévision. Parallèlement, dix films d'animation sont agréés en 2011 dont cinq d'initiative française.

Recul des investissements des chaînes

Les investissements des chaînes de télévision dans les films agréés diminuent globalement de 2,4 % à 380,25 M€. Ceux des chaînes à péage reculent de 7,5 % à 234,67 M€. Les investissements des chaînes historiques en clair enregistrent une hausse de 6,4 % en 2011 pour atteindre 143,88 M€. Les nouvelles chaînes de la TNT gratuite apportent 1,71 M€, soit 0,4 % de l'ensemble des investissements des chaînes de télévision. Il convient de rappeler que ces évolutions sont à considérer avec prudence, compte tenu d'effets calendaires dans la prise en compte des investissements des chaînes.

Le nombre de films sans financement de chaîne de télévision augmente fortement en 2011 à 99 films agréés (+36 films). En 2011, 28,5 % des films d'initiative française se produisent sans chaîne de télévision. Il s'agit dans 91,5 % des cas de films dont le devis est inférieur à 2 M€.

Le financement des films agréés par des mandats d'exploitation augmente de 16,4 % à 240,12 M€ en 2011. Cette hausse concerne principalement les mandats vidéo (+49,3 %) et les mandats groupés (+ 28,4 %).

En 2011, la production cinématographique française est marquée par l'augmentation du nombre de films tournés en vidéo numérique (150 films, contre 92 en 2010). Ainsi 72,5 % des films d'initiative française sont tournés en vidéo numérique en 2011, contre 45,3 % en 2010.

I. Les films produits en 2011

A. Le nombre de films produits

272 films de long métrage ont obtenu l'agrément au cours de l'année 2011, soit 11 films de plus qu'en 2010 et 32 films de plus qu'en 2005 et 2008, années des précédents records.

L'augmentation constatée en 2011 concerne en premier lieu les films à majorité étrangère (+7 films) et, dans une moindre mesure, les films produits et financés intégralement ou majoritairement par des partenaires français, films d'initiative française (+4 films). Le nombre de films d'initiative française agréés en 2011 atteint le niveau record de 207 titres, contre 203 en 2010 et 182 en 2009.

Le nombre de films intégralement financés par la France s'établit à 152 en 2011, contre 143 en 2010 et 137 en 2009. Ils composent 73,4 % des films d'initiative française agréés en 2011 (70,4 % en 2010 et 75,3 % en 2009). 55 films d'initiative française agréés en 2011 ont été réalisés en coproduction avec l'étranger (60 films en 2010 et 45 films en 2009). Ils représentent 26,6 % de la production d'initiative française (29,6 % en 2010 et 24,7 % en 2009).

En 2011, le nombre de films de coproduction agréés où la France est un partenaire minoritaire est en hausse par rapport à 2010 et s'établit à 65 films (58 films en 2010 et 48 films en 2009), ce nombre étant le plus élevé sur les dix dernières années.

Nombre de films produits

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française (1)	163	183	167	187	164	185	196	182	203	207
dont films de coproduction	57	78	37	61	37	52	51	45	60	55
films à majorité étrangère (2)	37	29	36	53	39	43	44	48	58	65
total films agréés (1)+(2)	200	212	203	240	203	228	240	230	261	272

La proportion de films d'initiative française tournés en langue française est de 91,3 %, contre 94,6 % en 2010 et 95,6 % en 2009. 18 films d'initiative française ont été tournés dans une langue étrangère en 2011 (13 en 2010 et 8 en 2009). Parmi ces films, dix ont été tournés en langue anglaise. Ils étaient huit en 2010 et cinq en 2009. Trois des films tournés en anglais affichent un devis supérieur à 15 M€.

24 films ont été agréés une fois terminés (après l'obtention du visa d'exploitation). Ils étaient 15 en 2010 et 12 en 2009.

Parmi ces 24 films, 21 présentent un devis inférieur à 1 M€.

B. Le devis des films d'initiative française

1) Investissements sur les films d'initiative française

Les investissements sur les films d'initiative française progressent de 1,4 %

En 2011, les investissements totaux sur les films d'initiative française affichent une augmentation mesurée de 1,4 % par rapport à 2010, pour un nombre de films en progression de 2,0 % (+4 titres). Entre 2002 et 2011, les investissements totaux sur les films d'initiative française progressent, en moyenne, de 5,1 % par an.

Les investissements français sur les films d'initiative française sont stables (-0,8 %) et dépassent pour la troisième fois en quatre ans le seuil du milliard d'euros. En dix ans, ces investissements ont progressé de 5,1 % par an en moyenne.

Les investissements étrangers dans les films d'initiative française progressent de 26,3 % par rapport à 2010, malgré une baisse du nombre de films de coproduction (-5 titres). Ce phénomène résulte d'une augmentation du nombre de films de coproduction à plus de 4 M€ (six films en 2011, contre un film en 2010) et notamment du film *Astérix et Obélix chez les bretons* dont la part étrangère s'établit à 18,4 M€. En dix ans, ces investissements affichent une augmentation moyenne de 4,5 % par an.

Investissements sur les films d'initiative française (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
investissements français	644,33	720,61	789,07	837,36	777,02	907,37	1 174,06	851,99	1 018,55	1 010,03
évolution (%)	-6,3	+11,8	+9,5	+6,1	-7,2	+16,8	+29,4	-27,4	+19,6	-0,8
investissements étrangers	79,84	126,43	103,34	96,32	88,02	96,26	85,14	75,50	93,60	118,24
évolution (%)	+30,4	+58,4	-18,3	-6,8	-8,6	+9,4	-11,6	-11,3	+24,0	+26,3
investissements totaux	724,17	847,04	892,41	933,67	865,04	1 003,63	1 259,20	927,48	1 112,15	1 128,28
évolution (%)	-3,3	+17,0	+5,4	+4,6	-7,4	+16,0	+25,5	-26,3	+19,9	+1,4

2) Devis moyen et devis médian des films d'initiative française

Définitions

Le devis moyen est égal à la moyenne des devis (devis total divisé par nombre de films). Le devis médian est le montant pour lequel 50 % des films présentent un devis supérieur et 50 % des films un devis inférieur. L'écart entre le devis moyen et le devis médian illustre la dispersion des films selon leur devis.

Une évolution calculée en euros constants permet de comparer deux années en gommant l'effet d'augmentation des prix. Elle retrace une évolution en considérant qu'un euro a la même valeur quelle que soit l'année. Ainsi, une évolution positive est-elle généralement moins forte en euros constants qu'en euros courants.

En 2011, le devis moyen des films d'initiative française s'établit à 5,45 M€, contre 5,48 M€ en 2010 et 5,10 M€ 2009. Entre 2002 et 2011, le devis moyen présente une augmentation moyenne de 2,3 % par an en euros courants (+0,6 % en euros constants).

Devis moyen et devis médian des films d'initiative française (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
devis moyen (M€)	4,44	4,63	5,34	4,99	5,27	5,43	6,42	5,10	5,48	5,45
évolution (€ courants) (%)	+2,0	+4,2	+15,5	-6,6	+5,6	+2,9	+18,4	-20,7	+7,5	-0,5
évolution (€ constants) (%)	+0,1	+2,1	+13,0	-8,2	+3,9	+1,4	+15,2	-20,7	+5,9	-2,6
devis médian (M€)	2,82	2,60	3,92	2,80	2,82	3,08	3,40	3,06	3,99	3,73
évolution (€ courants) (%)	+16,9	-7,9	+50,8	-28,6	+0,6	+9,2	+10,5	-9,9	30,2	-6,4
évolution (€ constants) (%)	+14,7	-9,8	+47,7	-29,9	-1,0	+7,6	+7,5	-10,0	28,3	-8,3

Le devis médian des films d'initiative française s'élève à 3,73 M€ en 2011, contre 3,99 M€ en 2010 et 3,06 M€ en 2009. En 2011, la dispersion des devis est supérieure à celle observée en 2010, mais demeure moins marquée que sur la période 2005-2009.

3) Répartition des films d'initiative française selon le devis

En 2011, la production d'initiative française est marquée par le recul du nombre de films dont le devis est compris entre 2 M€ et 7 M€ (-14 films) et par l'augmentation du nombre de films présentant un devis inférieur à 2 M€ (+18 films). Le nombre de films dont le devis est supérieur à 7 M€ est parfaitement stable en 2011 par rapport à 2010.

Nombre de films d'initiative française selon le devis

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
plus de 15 M€	9	11	9	12	9	12	18	11	12	12
10 M€ à 15 M€	5	7	15	10	15	16	17	14	16	16
7 M€ à 10 M€	12	12	9	17	21	21	25	21	24	24
5 M€ à 7 M€	31	20	33	21	12	20	11	18	30	26
4 M€ à 5 M€	9	17	16	7	7	9	17	9	16	12
2 M€ à 4 M€	35	38	32	46	37	43	41	45	47	41
1 M€ à 2 M€	21	37	33	33	35	29	23	36	18	29
moins de 1 M€	41	41	20	41	28	35	44	28	40	47
total	163	183	167	187	164	185	196	182	203	207

47 films d'initiative française présentent un devis inférieur à 1 M€ en 2011, soit 22,7 % de l'ensemble (19,7 % en 2010 et 15,4 % en 2009). Le nombre de films dont le devis est compris entre 1 M€ et 2 M€ passe de 18 en 2010 à 29 en 2011. 76 films présentent ainsi un devis inférieur à 2 M€. Leur poids dans l'ensemble des films d'initiative française est plus élevé en 2011 à 36,7 %, contre 28,6 % en 2010 et 35,2 % en 2009.

Entre 2 M€ et 4 M€, le nombre de films passe de 47 en 2010 à 41 en 2011. En proportion, les devis compris entre 2 M€ et 4 M€ concernent 19,8 % des films d'initiative française en 2011 (23,2 % en 2010, 24,7 % en 2009).

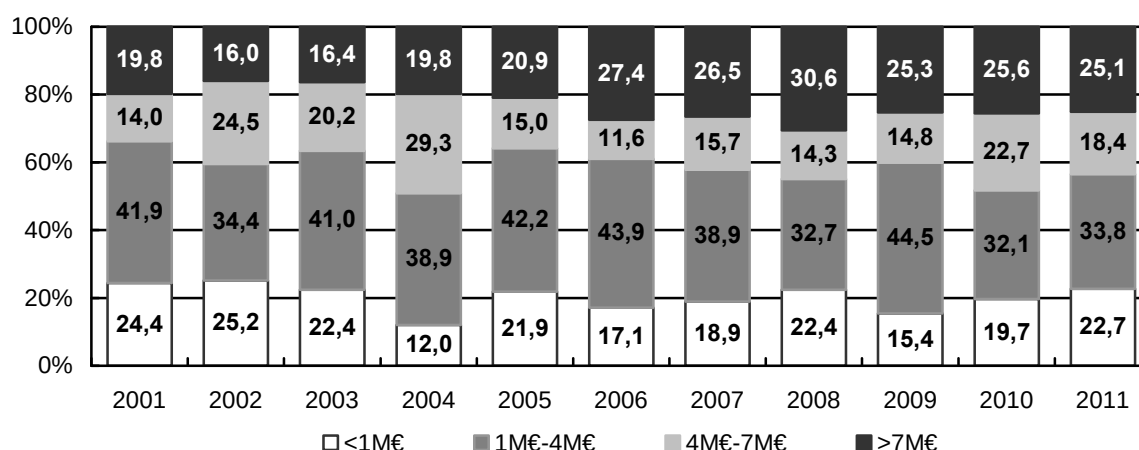
L'ensemble des films présentant un devis inférieur à 4 M€ (117 films en 2011, contre 105 en 2010 et 109 en 2009) représente 56,5 % de la production d'initiative française en 2011 (51,7 % en 2010, 59,9 % en 2009).

Le nombre de films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 5 M€ est en baisse avec 12 films en 2011, contre 16 en 2010. Ils représentent 5,8 % du total des films d'initiative française (7,9 % en 2010, 4,9 % en 2009). Le nombre de films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ diminue également. Il passe de 30 films en 2010 à 26 films en 2011. La part de ces films dans le total s'établit à 12,6 %, contre 14,8 % en 2010 et 9,9 % en 2009. 38 films d'initiative française présentent ainsi un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2011 (46 en 2010, 27 en 2009). Ils représentent 18,4 % de l'ensemble des films d'initiative française, contre 22,7 % en 2010 et 14,8 % en 2009.

Comme en 2010, 52 films ont un budget supérieur à 7 M€ en 2011 (46 films en 2009) avec exactement le même nombre de films dans chaque tranche de devis : 24 films avec un devis compris entre 7 M€ et 10 M€, 16 films avec un devis compris entre 10 M€ et 15 M€ et 12 films avec un devis supérieur à 15 M€. Parmi les 12 films de 2011 dont le devis est supérieur à 15 M€, quatre films ont un devis compris entre 15 M€ et 20 M€ (cinq en 2010) et huit films un devis supérieur à 20 M€ (sept en 2010).

Globalement, 25,1 % des films d'initiative française affichent un devis supérieur à 7 M€ en 2011, contre 25,6 % en 2010 et 25,3 % en 2009.

Répartition des films d'initiative française selon le devis (%)



4) Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française

63,7 % des investissements sur les films d'initiative française à plus de 7 M€

En termes d'investissements, les films dont le devis est supérieur à 7 M€ (52 films en 2011) captent 63,7 % de l'ensemble des investissements dans la production d'initiative française. Cette proportion s'établissait à 60,0 % en 2010 (52 films) et à 62,7 % en 2009 (46 films). En 2002, les films à plus de 7 M€ captaient 50,5 % des investissements totaux de la production d'initiative française.

Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française (%)

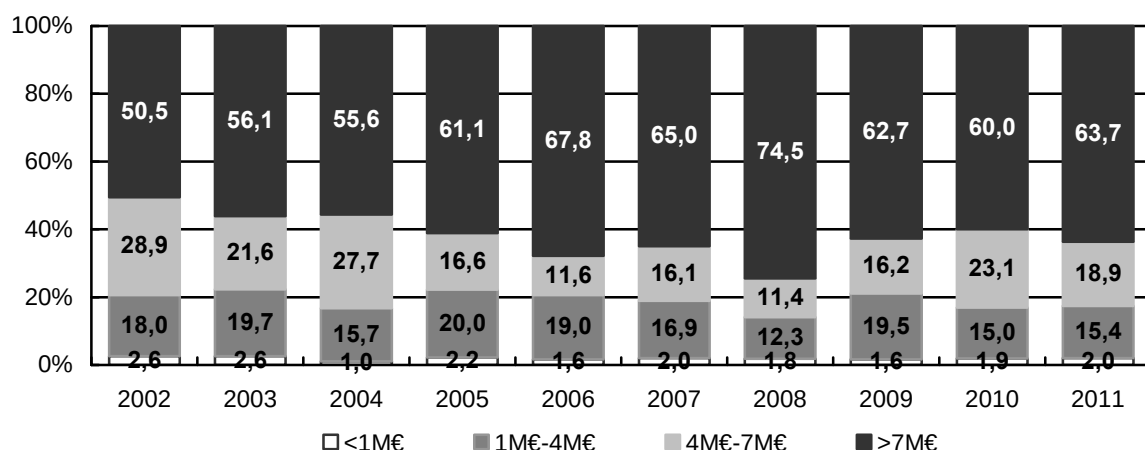
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
plus de 15 M€	29,1	34,3	26,5	31,9	27,3	28,6	41,3	24,7	25,8	28,7
10 M€ à 15 M€	8,4	10,4	20,4	13,8	20,3	19,0	16,1	18,6	16,5	17,3
7 M€ à 10 M€	13,0	11,4	8,6	15,5	20,1	17,3	17,1	19,3	17,8	17,7
5 M€ à 7 M€	23,4	12,4	19,5	13,2	8,1	12,1	5,4	11,7	16,7	13,9
4 M€ à 5 M€	5,5	9,2	8,2	3,4	3,5	4,0	6,0	4,4	6,4	5,0
2 M€ à 4 M€	13,6	13,3	10,5	15,0	12,9	12,5	9,6	13,7	12,7	11,6
1 M€ à 2 M€	4,5	6,4	5,2	5,0	6,1	4,4	2,7	5,8	2,3	3,7
moins de 1 M€	2,6	2,6	1,0	2,2	1,6	2,0	1,8	1,6	1,9	2,0
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La part des financements captée par les films dont le devis dépasse 15 M€ est en légère progression (28,7 % en 2011, contre 25,8 % en 2010 et 24,7 % en 2009). Les films dont le devis est compris entre 10 M€ et 15 M€ totalisent 17,3 % des investissements en 2011, soit un niveau intermédiaire entre 2010 (16,5 %) et 2009 (18,6 %). La part des investissements captée par les films dont le devis est compris entre 7 M€ et 10 M€ s'établit à 17,7 %, soit un niveau équivalent à celui de 2010 (17,8 %).

Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ captent 18,9 % de l'ensemble des investissements dans les films d'initiative française en 2011, contre 23,1 % en 2010 et 16,2 % en 2009.

La part des investissements dédiée aux films dont le devis est inférieur à 4 M€ s'établit à 17,4 % en 2011, contre 16,9 % en 2010 et 21,2 % en 2009.

Répartition des investissements dans les films d'initiative française (%)



C. Les films aux devis les moins élevés

Nouvelle hausse du nombre de films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€ en 2011

Le nombre de films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ est de 47 en 2011, soit 7 titres de plus qu'en 2010 (+17,5 %) et le plus haut niveau de la décennie. Ils représentent 22,7 % du total des films d'initiative française agréés (19,7 % en 2010, 15,4 % en 2009).

La présence significative du documentaire dans cette population de films reste une réalité en 2011. Parmi les 47 films d'initiative française à moins de 1 M€, 25 sont des documentaires, soit 53,2 % de l'ensemble. Ils étaient 21 en 2010 (52,5 %) et 19 en 2009 (67,9 %).

En 2011, 45 des 47 films d'initiative française à moins de 1 M€ ont été tournés en vidéo numérique (95,7 %). Ils étaient 38 en 2010 (95,0 %) et 24 en 2009 (85,7 %).

21 films d'initiative française à moins de 1 M€ ont été agréés une fois terminés en 2011 (44,7 %), contre 14 en 2010 (35,0 %) et 9 en 2009 (32,1 %).

70,2 % des films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ sont des premiers films (24 films) ou des deuxièmes films (9 films). Cette part atteignait 70,0 % en 2010 et 67,9 % en 2009.

Nombre de films à devis inférieur à 1 M€

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	41	41	20	41	28	35	44	28	40	47
dont films de coproduction	5	10	2	9	2	5	4	3	6	1
films à majorité étrangère	8	3	4	5		2	7	8	13	13
total	49	44	24	46	28	37	51	36	53	60

L'investissement total sur les films d'initiative française à moins de 1 M€ s'établit à 22,47 M€ en 2011, contre 21,34 M€ en 2010. La part des investissements totaux captée par ces films est de 2,0 % en 2011 (1,9 % en 2010).

Le devis moyen des films d'initiative française à moins de 1 M€ s'établit à 0,48 M€ en 2011, contre 0,53 M€ en 2010 et 0,54 M€ en 2009.

Investissements dans les films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
devis total (M€)	18,66	22,33	9,33	20,95	14,13	19,92	22,20	15,07	21,34	22,47
part du total des devis des FIF* (%)	2,6	2,6	1,0	2,2	1,6	2,0	1,8	1,6	1,9	2,0
devis moyen (M€ courants)	0,46	0,54	0,47	0,51	0,50	0,57	0,50	0,54	0,53	0,48

* FIF : film d'initiative française

Financement des films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€

16 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont bénéficié de l'avance sur recettes en 2011 (15 en 2010, 9 en 2009) dont 8 avant réalisation (8 en 2010, 2 en 2009) et 8 après réalisation (7 en 2010 et 2009). Par ailleurs, 17 films ont bénéficié du soutien d'au moins une collectivité territoriale (16 en 2010, 10 en 2009).

Quatre films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont fait l'objet d'un préachat d'au moins une chaîne de télévision payante (sept en 2010, quatre en 2009) : trois films ont été préachetés par Canal+ (quatre en 2010, quatre en 2009) et un par Ciné+ (quatre en 2010, un en 2009). Aucun film d'initiative française à moins de 1 M€ n'a été financé par Orange Cinéma Séries (un en 2010 et un en 2009). Parallèlement, quatre films d'initiative française à moins de 1 M€ ont bénéficié de l'investissement d'une chaîne en clair¹ en l'occurrence Arte, contre cinq en 2010 (Arte) et un en 2009 (Arte).

Un seul film d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ a fait l'objet d'une coproduction internationale (six en 2010, trois en 2009) et trois films ont pu compter sur la participation financière d'une SOFICA (trois en 2010, un en 2009).

Il apparaît également que 16 films d'initiative française au devis inférieur à 1 M€ (soit 34,0 % de l'ensemble) ne bénéficient d'aucun préfinancement pour leur fabrication, même si trois d'entre eux ont finalement bénéficié d'une aide sélective à la production après réalisation.

Par ailleurs, 15 des 47 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt (13 sur 40 en 2010, 11 sur 28 en 2009).

Globalement, le financement des chaînes de télévision couvre 8,8 % du devis des films d'initiative française présentant un devis inférieur à 1 M€ en 2011 (10,0 % en 2010, 5,8 % en 2009), contre 32,4 % de celui de l'ensemble des films d'initiative française. Les aides sélectives et régionales assurent 17,5 % du financement de ces films (19,5 % en 2010, 15,8 % en 2009), contre 3,9 % de celui de la totalité des films d'initiative française.

Financement des films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€ (%)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
apports des producteurs français	63,9	65,2	69,7	61,4	69,7	62,4	56,7	68,4	59,0	69,6
apports des SOFICA	-	-	-	0,5	0,2	2,1	0,5	0,3	0,8	0,4
aides sélectives et régionales	15,1	17,2	15,0	18,8	17,9	14,5	23,1	15,8	19,5	17,5
chaînes TV (coproductions + préachats)	13,8	4,9	9,6	6,9	6,2	8,3	10,5	5,8	10,0	8,8
mandats	1,2	2,8	1,5	5,4	3,9	6,3	6,1	6,4	5,2	2,9
apports étrangers	6,0	9,9	4,2	7,0	2,2	6,4	3,1	3,2	5,5	0,8
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les investissements de soutien automatique sont inclus aux apports des sociétés qui les mobilisent, c'est-à-dire les producteurs français et les chaînes de télévision.

¹ Un même film peut cumuler plusieurs de ces financements.

Films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1 Fils du marchand d'olives (Le)	Zeitindjioglou Mathieu	docu	0,06
2 Maître du monde	Giordano Enrico	fiction	0,09
3 Réussir dans la vie avec Benoît Forgeard	Forgeard Benoît	fiction	0,12
4 Indices	Glenn Vincent	docu	0,12
5 Esprit du vin "Réveil des terroirs" (L')	Minvielle Olympe / Minvielle Yvon	docu	0,13
6 Grandpuits & petites victoires	Azam Olivier	docu	0,16
7 Vie murmurée (La)	Le Jalu Marie-Francine / Sionnet Gilles	docu	0,16
8 Au cas où je n'aurais pas la Palme d'Or	Cohen Renaud	fiction	0,18
9 Eyes Find Eyes	Fernandez Jean-Manuel / Williams Sean Price	fiction	0,19
10 Laïcité, inch'allah !	El Fani Nadia	docu	0,23
11 Honk	Gaillard Arnaud / Vassault Florent	docu	0,25
12 Homme au bain	Honoré Christophe	fiction	0,26
13 Pays rêvé	Chouaib Jihane	docu	0,32
14 Tu seras un homme	Cohen Benoît	fiction	0,32
15 Président (Le)	Jeuland Yves	docu	0,33
16 Apparition de la Joconde (L')	Lunel François	fiction	0,38
17 Un médianoche	Preuss Shalimar	fiction	0,38
18 Voisins de Dieu (Les)	Yaesh Meni	fiction	0,38
19 Archipelitude	Viret Patrick	docu	0,39
20 Cassos	Carrese Philippe	fiction	0,42
21 Etre là	Sauder Régis	docu	0,43
22 Mouvements du bassin (Les)	Gustave Hervé-Pierre	fiction	0,43
23 Would You Have Sex With an Arab ?	Zauberman Yolande	docu	0,43
24 Pour quelques poussières	Roy Emmanuel	docu	0,43
25 Absence (L')	Keita Mama	fiction	0,44
26 Quelques jours de répit	Hakkar Amor	fiction	0,49
27 Dessine-toi...	Porte Gilles	docu	0,49
28 Détroit mes fantômes	Faigenbaum Steve	docu	0,51
29 Invisibles (Les)	Lifshitz Sébastien	docu	0,51
30 Mortem	Atlan Eric	fiction	0,53
31 Bal des menteurs (Le)	Leconte Daniel	docu	0,54
32 Ici on noie les Algériens 17 octobre 1961	Boukehil Yasmina	docu	0,62
33 Mafrouza	Demoris Emmanuelle	docu	0,63
34 Nuit nomade (La)	Chaud Marianne	docu	0,65
35 Mon amour	Teboul David	docu	0,66
36 Rizière (La)	Zhu Xiaoling	fiction	0,67
37 Ich nou (nos enfants)	Gros-Dubois Christophe	fiction	0,69
38 Cette année-là	Malle Justine	fiction	0,71
39 Traviata	Beziat Philippe	docu	0,72
40 Mouton	Pistone Marianne / Deroo Gilles	fiction	0,75
41 Voile brûlé (Le)	Candas Viviane	fiction	0,75
42 France, terra incognita	Marchais Dominique	docu	0,81
43 Free Angela and All Political Prisoners	Lynch Shola	docu	0,83
44 A sec	Magne Gregory / Viard Stephane	fiction	0,96
45 Pseudonym	Sebban Thierry	fiction	0,97
46 Libya !	Levy Bernard-Henri	docu	0,98
47 Indignés (Les)	Gatlif Tony	fiction	0,98

D. Les films à budget élevé

Stabilité du nombre de films d'initiative française dont le devis dépasse 7 M€

Comme en 2010, 52 films d'initiative française ont un devis supérieur à 7 M€ en 2011 dont 21 films de coproduction (+2 titres par rapport à 2010) et 31 films 100 % français (33 en 2010).

En 2011, 48 des 52 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ ont été tournés en langue française. Quatre sont des premiers films (huit en 2010, dix en 2009) et huit des deuxièmes films (six en 2010 et 2009).

Trois œuvres d'animation figurent parmi les films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€ (quatre en 2010 et deux en 2009) ainsi qu'un documentaire (aucun en 2010 et 2009).

Nombre de films à devis supérieur à 7 M€

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	26	30	33	39	45	49	60	46	52	52
dont films de coproduction	10	17	13	13	16	12	17	14	19	21
films à majorité étrangère	4	6	7	16	11	8	10	8	13	10
total	30	36	40	55	56	57	70	54	65	62

Le total cumulé des devis des films d'initiative française à plus de 7 M€ s'établit à 718,39 M€, soit 7,6 % de plus qu'en 2010 pour le même nombre de films. La part des investissements totaux captée par ces films s'élève à 63,7 % en 2011, contre 60,0 % en 2010 et 62,7 % en 2009.

Les 12 films à plus de 15 M€ cumulent 28,7 % des investissements de l'ensemble des films d'initiative française en 2011, contre 25,8 % en 2010 (12 films) et 24,7 % en 2009 (11 films). Parallèlement, la part des investissements captée par les 40 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ représente 35,0 % de l'ensemble des investissements sur les films d'initiative française. Cette part était de 34,3 % pour 40 films en 2010 et de 37,9 % pour 35 films en 2009.

Le devis moyen des films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ s'établit à 13,82 M€ en 2011, contre 12,84 M€ en 2010 et 12,63 M€ en 2009. Ce devis moyen progresse de 7,6 % par rapport à 2010 (+5,4 % en euros constants). Cette hausse est essentiellement due au film *Astérix et Obélix chez les bretons* dont le devis s'élève à 61,2 M€. Ce film mis à part, le devis moyen des films d'initiative française atteindrait 12,89 M€.

La variation moyenne annuelle du devis moyen est quasi nulle sur les dix dernières années et s'établit à -0,2 % (-1,9 % en euros constants) pour les films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€.

Investissements dans les films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
devis total (M€)	365,51	474,99	495,83	570,79	586,40	652,53	938,14	581,19	667,59	718,39
part du total des devis des FIF* (%)	50,5	56,1	55,6	61,1	67,8	65,0	74,5	62,7	60,0	63,7
devis moyen (M€ courants)	14,06	15,83	15,03	14,64	13,03	13,32	15,64	12,63	12,84	13,82

* Films d'initiative française

Financement des films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€

Parmi les 52 films d'initiative française agréés en 2011 dont le devis dépasse 7 M€, 21 ont fait l'objet d'une coproduction internationale, soit 40,4 %. Cette proportion était de 36,5 % en 2010 et de 30,4 % en 2009. Comme en 2010, les coproductions multilatérales (impliquant au

moins deux autres pays que la France) sont minoritaires (7 sur 21 en 2011, 5 sur 19 en 2010, 4 sur 14 en 2009).

Comme en 2010 et 2009, le partenaire privilégié de ces coproductions est la Belgique. En effet, parmi les 21 films de coproduction internationale dont le devis dépasse 7 M€, 10 sont des coproductions franco-belges dont six des coproductions bipartites (avec la Belgique comme seul partenaire).

Comme en 2010 et 2009, tous les films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ sont préachetés par au moins une chaîne payante.

En 2011, 47 des 52 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ ont fait l'objet d'un préachat de Canal+ (soit 90,4 %, contre 92,3 % en 2010 et 93,5 % en 2009). 40 d'entre eux bénéficient également d'un préfinancement de Ciné+ et deux d'un préfinancement de TPS Star. Au total, TPS Star préachète 4 films d'initiative française dans cette tranche de devis (4 en 2010, 11 en 2009) dont 2 au titre de la première diffusion cryptée. Ciné+ en préachète 42 (42 en 2010, 30 en 2009). Orange cinéma séries préachète trois films à plus de 7 M€ (quatre en 2010, cinq en 2009).

48 des 52 films d'initiative française dont le devis dépasse 7 M€ sont financés par au moins une chaîne historique en clair. TF1 finance dix-sept de ces films, France 2 dix-huit films, France 3 dix films et M6 six films. Par ailleurs, trois films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ ont fait l'objet d'un financement conjoint de deux chaînes historiques en clair.

24 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ bénéficient du financement d'au moins une SOFICA en 2011 (29 en 2010, 33 en 2009). Par ailleurs, 3 films à plus de 7 M€ ont été produits avec le concours de l'avance sur recettes (3 en 2010 et 2009) et 14 ont bénéficié du soutien d'au moins une collectivité territoriale (13 en 2010, 17 en 2009).

41 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ font l'objet d'une demande de crédit d'impôt en 2011 (37 en 2010, 38 en 2009).

Financement des films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€ (%)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
apports des producteurs français	39,0	29,1	30,6	32,7	37,4	27,9	30,1	29,3	31,8	27,9
apports des SOFICA	4,7	4,0	3,2	2,9	2,9	4,0	2,3	3,6	3,2	2,4
aides sélectives et régionales	1,3	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,5	1,3	1,1	1,1
chaînes TV (coproductions + préachats)	32,1	30,5	31,7	31,3	30,3	31,4	27,7	36,5	34,5	33,8
mandats	12,1	20,1	18,1	21,0	15,7	24,6	32,7	20,5	22,3	23,5
apports étrangers	10,7	15,2	15,4	10,9	12,7	10,9	5,8	8,7	7,1	11,3
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les investissements de soutien automatique sont inclus aux apports des sociétés qui les mobilisent, c'est-à-dire les producteurs français et les chaînes de télévision.

En 2011, le financement apporté au titre des divers mandats (distribution en salles, édition vidéo, mandats étrangers) couvre 23,5 % du devis des films d'initiative française présentant un devis supérieur à 7 M€ et touchent 49 des 52 films concernés. Sur l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2011, les mandats couvrent 19,6 % des financements.

Les chaînes de télévision financent 33,8 % des devis de cette catégorie de films en 2011 (32,4 % de ceux de l'ensemble des films d'initiative française). Les SOFICA investissent 17,03 M€ dans le financement de ces films, contre 21,66 M€ en 2010. Elles consacrent ainsi 50,4 % de leur apports sur les films d'initiative française aux films dont le devis est supérieur à 7 M€ (45,4 % en 2010).

Les apports en coproduction en provenance de l'étranger assurent 11,3 % du financement des films d'initiative française à plus de 7 M€, contre 7,1 % en 2010 et 8,7 % en 2009. Sur l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2011, les apports étrangers représentent 10,5 % des devis.

Films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1 Astérix et Obélix chez les Bretons	Tirard Laurent	fiction	61,24
2 Or noir	Annaud Jean-Jacques	fiction	38,55
3 Taken 2	Mégaton Olivier	fiction	37,11
4 Fly Me to the Moon	Chaumeil Pascal	fiction	26,27
5 Jappeloup	Duguay Christian	fiction	26,02
6 PMU (Le Turf)	Onteniente Fabien	fiction	23,00
7 Seigneurs (Les)	Dahan Olivier	fiction	20,90
8 Carnage	Polanski Roman	fiction	20,00
9 Star des années 80	Forestier Frédéric	fiction	19,95
10 Claude	Siri Florent Emilio	fiction	19,81
11 Un bonheur n'arrive jamais seul	Huth James	fiction	15,67
12 De rouille et d'os	Audiard Jacques	fiction	15,55
13 Guetteur (Le)	Placido Michèle	fiction	14,99
14 Nouvelle Guerre des boutons (La)	Barratier Christophe	fiction	14,93
15 Populaire	Roinsard Régis	fiction	14,71
16 On ne choisit pas sa famille	Clavier Christian	fiction	13,94
17 Ce que le jour doit à la nuit	Arcady Alexandre	fiction	13,17
18 Guerre des boutons (La)	Samuël Yann	fiction	12,69
19 Infidèles (Les)	Cavaye Fred / Hazanavicius Michel / Kou-nen Jan / Bercot Emmanuelle / Dujardin Jean / Lellouche Gilles	fiction	12,01
20 Magasin des suicides (Le)	Leconte Patrice	animation	11,61
21 Thérèse Desqueyroux	Miller Claude	fiction	11,47
22 Oncle Charles (L')	Chatiliez Etienne	fiction	11,32
23 Prénom (Le)	Delaporte Matthieu / De la Patellière Alexandre	fiction	11,03
24 Nous York	Nakache Géraldine / Mimran Hervé	fiction	10,90
25 Cendrillon, elle était une fois dans l'Ouest	Hérolt Pascal	animation	10,83
26 Vacances de Ducobu (Les)	De Chauveron Philippe	fiction	10,81
27 Bowling	Mention Schaar Marie-Castille	fiction	10,55
28 Comme un chef	Cohen Daniel	fiction	10,02
29 Talk Show	Giannoli Xavier	fiction	9,96
30 Intouchables	Toledano Eric / Nakache Olivier	fiction	9,61
31 Amazonia	Ragobert Thierry	documentaire	9,47
32 Associés contre le crime...	Thomas Pascal	fiction	9,45
33 Dans la maison	Ozon François	fiction	9,21
34 A l'aveugle	Palud Xavier	fiction	9,05
35 Humpday	Attal Yvan	fiction	8,81
36 Foxfire	Cantet Laurent	fiction	8,80
37 Saveurs du palais (Les)	Vincent Christian	fiction	8,53
38 Mains armées	Jolivet Pierre	fiction	8,32
39 30° couleur	Jean Baptiste Lucien / Larue Philippe	fiction	8,30
40 Ne m'oublie pas	Cornuau Jérôme	fiction	8,19
41 Amour	Haneke Michael	fiction	8,10
42 Vous n'avez encore rien vu	Resnais Alain	fiction	8,01
43 De l'autre côté du périph	Charhon David	fiction	7,90
44 Maman	Besnard Eric	fiction	7,87
45 Maman	Leclerc Alexandra	fiction	7,86
46 Adieux à la reine (Les)	Jacquot Benoît	fiction	7,82
47 Plan de table	Raynal Christelle	fiction	7,53
48 Mince alors !	De Turckheim Charlotte	fiction	7,51
49 Bienvenue parmi nous	Becker Jean	fiction	7,41
50 Tante Hilda !	Girerd Jacques-Rémy / Chieux Benoît	animation	7,29
51 Mer à boire (La)	Maillot Jacques	fiction	7,21
52 Il était une fois, une fois	Merret-Palmair Christian	fiction	7,13

Les coproductions minoritaires à devis supérieur à 7 M€

Dix coproductions minoritaires françaises présentent un devis supérieur à 7 M€ en 2011. Elles étaient 13 en 2010 et 8 en 2009. Parmi ces films, quatre sont d'initiative italienne, deux d'initiative canadienne, deux d'initiative britannique, une d'initiative allemande et la dernière d'initiative luxembourgeoise.

Cinq coproductions minoritaires françaises à devis supérieur à 7 M€ sont préachetées par Canal+ dont trois avec Ciné+ et une avec TPS Star. Deux films sont financés par France Télévision (France 2). Deux films bénéficient du soutien d'une SOFICA et un film a été financé par une collectivité territoriale.

Films minoritaires à devis supérieur à 7 M€

	titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1	Silent Hill 2	Bassett Michael J.	fiction	21,02
2	Taupe (La)	Alfredson Tomas	fiction	17,49
3	Cosmopolis	Cronenberg David	fiction	14,80
4	360	Meirelles Fernando	fiction	10,92
5	Amour a ses raisons... (L')	Veronesi Giovanni	fiction	9,38
6	The Congress	Folman Ari	animation	8,68
7	Piazza Fontana	Tullio Giordana Marco	fiction	8,30
8	Pinocchio	D'Alo Enzo	animation	7,38
9	Belle du Seigneur	Bonder Glenio	fiction	7,20
10	Big House	Garrone Matteo	fiction	7,07

E. Les films à devis moyen (4 M€ à 7 M€)

En 2011, 38 films d'initiative française présentent un devis compris entre 4 M€ et 7 M€, contre 46 films en 2010, soit une diminution de 17,4 %. Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ représentent 18,4 % de l'ensemble des films d'initiative française en 2011 (22,7 % en 2010, 14,8 % en 2009).

Parmi les 38 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ agréés en 2011, 16 sont des premiers films et six des deuxièmes films (respectivement 10 premiers films et 10 deuxièmes films en 2010, 9 premiers films et 9 deuxièmes films en 2009).

Nombre de films à devis compris entre 4 M€ et 7 M€

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	40	37	49	28	19	29	28	27	46	38
dont films de coproduction	15	16	12	11	5	9	10	8	20	12
films à majorité étrangère	10	3	2	11	8	8	7	5	9	15
total	50	40	51	39	27	37	35	32	55	53

Le nombre de films présentant un devis compris entre 4 M€ et 5 M€ passe de 16 films en 2010 à 12 en 2011 (9 en 2009). Ces films composent 31,6 % de l'ensemble des films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (34,8 % en 2010, 33,3 % en 2009). En 2011, 12 films affichent un devis compris entre 5 M€ et 6 M€, contre 10 films en 2010 et 8 films en 2009. Le nombre de films dont le devis est compris entre 6 M€ et 7 M€ passe de 20 en 2010 à 14 en 2011.

Nombre de films d'initiative française à devis compris entre 3 M€ et 8 M€

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
3 M€ à 4 M€	15	18	15	22	16	17	21	20	22	27
4 M€ à 5 M€	9	17	16	7	7	9	17	9	16	12
5 M€ à 5,34 M€	24	20	33	9	6	3	2	3	3	6
5,34 M€ à 6 M€	2	-	-	3	-	5	2	5	7	6
6 M€ à 7 M€	5	-	-	9	6	12	7	10	20	14
7 M€ à 8 M€	9	7	2	7	11	8	5	8	14	10
sous-total de 4 M€ à 7 M€	40	37	49	28	19	29	28	27	46	38
total	64	62	66	57	46	54	54	55	82	75

Les films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ cumulent près de 213,74 M€ d'investissements en 2011, contre 256,69 M€ en 2010. Cette baisse (-16,7 %) est proportionnelle à celle du nombre de films (-17,4 %) dans cette tranche de devis.

Ces films captent ainsi 18,9 % de l'ensemble des investissements sur les films d'initiative française, contre 23,1 % en 2010 et 16,2 % en 2009.

Le devis moyen des films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ s'établit à 5,62 M€, contre 5,58 M€ en 2010 et 5,56 M€ en 2009.

Entre 2002 et 2011, le devis moyen de ces films augmente très légèrement : +0,8 % par an en moyenne en euros courants (-0,9 % par an en euros constants).

Investissements dans les films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ à 7 M€

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
devis total (M€)	209,30	182,91	246,99	154,92	100,08	161,37	143,78	150,03	256,69	213,74
part du total des devis des FIF* (%)	28,9	21,6	27,7	16,6	11,6	16,1	11,4	16,2	23,1	18,9
devis moyen (M€ courants)	5,23	4,94	5,04	5,53	5,27	5,56	5,13	5,56	5,58	5,62

* Films d'initiative française.

Financement des films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ et 7 M€

Sur les 38 films d'initiative française de 2011 dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€, 36 bénéficient d'un préachat au titre de la première diffusion cryptée (94,7 %). Tous étaient dans ce cas en 2010 (46 films) et 25 sur 27 films en 2009. 29 sont préachetés par Canal+ (37 en 2010, 23 en 2009) dont 26 avec Ciné+ et deux avec TPS Star. Parmi les 9 films ne faisant pas l'objet d'un préfinancement de Canal+, cinq sont préachetés par Orange cinéma séries dont un avec Ciné+ et un avec TPS Star, un film est financé à la fois par TPS Star et Ciné+ et le dernier par Ciné+ uniquement.

Au total, TPS Star préachète quatre films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2011 (six en 2010, dix en 2009), Ciné+ en finance 29 (31 en 2010, 17 en 2009) et Orange cinéma séries cinq (dix en 2010, un en 2009).

27 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ bénéficient du financement d'une chaîne historique en clair en 2011 (26 en 2010, 11 en 2009). France Télévision intervient sur 23 films (12 pour France 2, 11 pour France 3), M6 sur deux films et Arte sur deux films. 23 des 27 films bénéficiant du financement d'une chaîne en clair en 2011 sont parallèlement préachetés pour une première et une deuxième diffusions cryptées. Les quatre autres ne sont préachetés que pour une première diffusion payante.

Les SOFICA contribuent au financement de 26 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2011 (34 en 2010, 16 en 2009). Six films ont obtenu l'avance sur recettes avant réalisation (neuf en 2010, quatre en 2009) et 16 films sont soutenus par au moins une collectivité territoriale (21 en 2010, 9 en 2009). Le bénéfice du crédit d'impôt a été sollicité pour 29 films d'initiative française dans cette catégorie de devis (38 en 2010, 18 en 2009).

Financement des films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (%)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
apports des producteurs français	29,5	24,5	33,1	28,5	39,3	34,7	34,5	46,5	31,1	32,2
apports des SOFICA	5,6	7,7	4,0	4,6	5,3	5,9	5,4	3,9	7,2	3,8
aides sélectives et régionales	2,6	4,6	4,7	4,5	4,7	3,7	5,7	3,3	5,1	4,0
chaînes TV (coproductions + préachats)	44,4	39,6	39,5	36,1	33,1	36,0	34,2	27,5	32,2	33,1
mandats	8,3	8,3	11,8	16,0	13,2	13,7	10,3	10,7	12,3	17,4
apports étrangers	9,7	15,2	6,9	10,3	4,4	6,0	9,9	8,1	12,1	9,5
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les investissements de soutien automatique sont inclus aux apports des sociétés qui les mobilisent, c'est-à-dire les producteurs français et les chaînes de télévision.

Globalement, le financement des chaînes de télévision couvre 33,1 % du devis des films d'initiative française présentant un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2011, contre 32,4 % de celui de l'ensemble des films d'initiative française. Cette part s'établissait à 32,2 % en 2010 et 27,5 % en 2009. Les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) couvrent 17,4 % du devis de ces films (12,3 % en 2010, 10,7 % en 2009), contre 19,6 % pour la totalité des films d'initiative française. Les SOFICA assurent 3,8 % du financement des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (7,2 % en 2010, 3,9 % en 2009), cette part s'établissant à 3,0 % sur la totalité des films d'initiative française.

Films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (1/2)

	titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1	Confession d'un enfant du siècle	Verheyde Sylvie	fiction	4,25
2	Cherchez Hortense	Bonitzer Pascal	fiction	4,53
3	Papas du dimanche (Les)	Becker Louis	fiction	4,58
4	Cerise sur le gâteau (La)	Morante Laura	fiction	4,63
5	Michael Kohlhaas	Des Pallieres Arnaud	fiction	4,69
6	Et maintenant on va où ?	Labaki Nadine	fiction	4,70
7	3 Mondes	Corsini Catherine	fiction	4,75
8	Une nuit	Lefebvre Philippe	fiction	4,76
9	Débauche	Sarmiento Valeria	fiction	4,80
10	Comme des frères	Gelin Hugo	fiction	4,91
11	Gigola	Charpentier Laure	fiction	4,93
12	Terre des ours	Vincent Guillaume	documentaire	4,99
13	Mauvaise Fille	Mille Patrick	fiction	5,20
14	Du vent dans mes mollets	Tardieu Carine	fiction	5,23
15	Amitiés sincères	Archinard Stéphane / Pre-vot-Leygonie François	fiction	5,25
16	Après mai	Assayas Olivier	fiction	5,30
17	Cookie	Fazer Léa	fiction	5,33
18	Paris-Manhattan	Lellouche Sophie	fiction	5,33
19	Amérique (L')	Fassio Anne	fiction	5,35
20	Radiostars	Levy Romain	fiction	5,45
21	Mauvaises Herbes	Nebbou Safy	fiction	5,46
22	R.I.F.	Mancuso Franck	fiction	5,59
23	Une vie meilleure	Kahn Cédric	fiction	5,68
24	Renoir(s)	Bourdos Gilles	fiction	6,00
25	Cornouaille	Le Ny Anne	fiction	6,04
26	Vie d'une autre (La)	Testud Sylvie	fiction	6,20
27	Maniac	Khalfoun Franck	fiction	6,26
28	10 jours en or	Brossette Nicolas	fiction	6,32
29	Tribulations d'une caissière (Les)	Rambaldi Pierre	fiction	6,40

Films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (2/2)

	titre	réalisateur	genre	devis (M€)
30	36 Témoins	Belvaux Lucas	fiction	6,52
31	Madame Karlsson	Astier Alexandre	fiction	6,67
32	De force	Henry Frank	fiction	6,68
33	Camille redouble	Lvovsky Noémie	fiction	6,69
34	Amour dure trois ans (L')	Beigbeder Frédéric	fiction	6,71
35	Max	Murat Stéphanie	fiction	6,79
36	Délicatesse (La)	Foenkinos David / Foenkinos Stéphane	fiction	6,87
37	Kirikou et les hommes et les femmes	Ocelot Michel	animation	6,92
38	Mes meilleures vacances	Lellouche Philippe	fiction	6,98

F. Les coproductions internationales

120 films agréés sont coproduits avec au moins un partenaire étranger en 2011 (118 en 2010, 93 en 2009), soit le plus haut niveau jamais enregistré depuis 1980 (première année de statistiques répertoriée). En 2011, les films de coproduction internationale composent 44,1 % de l'ensemble des films agréés, contre 45,2 % en 2010 et 40,4 % en 2009. Ces films ont été coproduits avec 38 pays différents.

Nombre de films de coproduction internationale

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films à majorité française	57	78	37	61	37	52	51	45	60	55
films à majorité étrangère	37	29	36	53	39	43	44	48	58	65
total	94	107	73	114	76	95	95	93	118	120

Au total, 725,85 M€ sont consacrés au financement des films de coproduction internationale en 2011, soit une progression de 4,8 % par rapport à 2010, pour deux films supplémentaires.

Investissements dans les coproductions internationales (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
investissements français	265,15	410,48	226,83	321,68	300,99	250,61	283,75	245,94	343,16	399,74
investissements étrangers	182,47	363,96	229,04	369,15	314,22	249,34	266,69	206,81	349,28	326,11
investissements totaux	447,62	774,44	455,87	690,83	615,21	499,95	550,44	452,75	692,44	725,85

En 2011, les investissements français sur les coproductions internationales avoisinent les 400 M€, soit une hausse de 16,5 % par rapport à 2010 et une progression moyenne de 4,7 % par an depuis 2002. Les investissements étrangers s'établissent à 326,11 M€ en 2011 (-6,6 % par rapport à 2010, +6,7 % par an en moyenne depuis 2002).

1) Les coproductions à majorité française

Le nombre de films coproduits majoritairement par la France s'établit à 55 films en 2011, contre 60 en 2010 et 45 en 2009. Les coproductions internationales représentent ainsi 26,6 % des films d'initiative française (29,6 % en 2010, 24,7 % en 2009).

A 465,09 M€, les investissements totaux dans ces films augmentent de 27,2 % par rapport à 2010 alors que le nombre de films diminue de cinq titres. Cette progression est principalement due à la structure des devis : sept films à plus de 15 M€ sont agréés en 2011, contre trois en 2010, avec notamment, en 2011, le film *Astérix et Obélix chez les Bretons* dont le devis dépasse 61 M€.

Entre 2002 et 2011, les investissements totaux dans les coproductions d'initiative française augmentent de 4,6 % par an en moyenne. La hausse de 2011 est à la fois imputable à

l'augmentation des investissements français (+27,5 %) et à celle des investissements étrangers (+26,3 %).

La part des investissements étrangers dans les coproductions internationales majoritaires s'établit à 25,4 % en 2011 (25,6 % en 2010, 26,8 % en 2009).

En 2011, le devis moyen des films de coproduction à majorité française s'élève à 8,46 M€ (6,09 M€ en 2010). Il progresse en moyenne de 5,0 % par an depuis 2002.

Investissements dans les coproductions à majorité française (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
investissements français	231,23	341,76	196,12	242,06	243,76	206,24	234,04	206,05	271,98	346,85
investissements étrangers	79,84	126,43	103,34	96,32	88,02	96,26	85,14	75,50	93,60	118,24
investissements totaux	311,07	468,18	299,45	338,38	331,78	302,50	319,18	281,55	365,58	465,09
devis moyen	5,46	6,00	8,09	5,55	8,97	5,82	6,26	6,26	6,09	8,46

Les films de coproduction concentrent 34,3 % des investissements français effectués sur les films d'initiative française en 2011. Ils en captaient 26,7 % en 2010 et 24,2 % en 2009.

Investissements français dans les films d'initiative française (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	644,33	720,61	789,07	837,36	777,02	907,37	1 174,06	851,99	1 018,55	1 010,03
dont coproductions	231,23	341,76	196,12	242,06	243,76	206,24	234,04	206,05	271,98	346,85
<i>part des coproductions (%)</i>	35,9	47,4	24,9	28,9	31,4	22,7	19,9	24,2	26,7	34,3

Comme les deux années précédentes, la Belgique et l'Allemagne restent les partenaires privilégiés de la France pour la coproduction d'initiative française. Le Luxembourg (sept coproductions en 2011), le Canada et l'Italie (six coproductions chacun) occupent également une place de choix.

Nombre de coproductions d'initiative française selon les pays de coproduction

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Belgique	15	24	10	20	11	18	22	21	28	24
Allemagne	10	7	9	6	6	10	8	8	10	10
Luxembourg	1	2	2	2	1	3	7	3	5	7
Canada	5	3	1	10	2	8	2	4	5	6
Italie	8	10	9	12	9	9	13	5	7	6
Espagne	3	8	5	4	4	3	2	2	1	4

2) Les coproductions à majorité étrangère

A 65 titres en 2011, le nombre de films agréés majoritairement coproduits par un pays étranger augmente de sept titres par rapport à 2010 et atteint son plus haut niveau depuis 1980 (première année de statistiques répertoriée).

Les investissements totaux sur ces films atteignent 260,76 M€ en 2011 et diminuent de 20,2 % par rapport à 2010 pour sept films supplémentaires. Cette baisse est principalement liée aux films à devis élevé. En effet, quatre films présentent un devis supérieur à 20 M€ et cumulaient 142,24 M€ de devis en 2010, contre un seul film dont le devis atteint 21,02 M€ en 2011.

Les investissements français dans les coproductions à majorité étrangère passent de 71,19 M€ en 2010 à 52,89 M€ en 2011 (-25,7 %) et les investissements étrangers s'établissent à 207,87 M€ en 2011, contre 255,67 M€ en 2010 (-18,7 %). La part des investissements français dans le financement des films de coproduction à majorité étrangère s'élève à 20,3 % en 2011, contre 21,8 % en 2010 et 23,3 % en 2009.

Le devis moyen des films majoritairement coproduits par un pays étranger s'établit à 4,01 M€ en 2011, contre 5,64 M€ en 2010 et 3,57 M€ en 2009.

Investissements dans les coproductions à majorité étrangère (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
investissements français	33,92	68,73	30,72	79,62	57,23	44,37	49,70	39,89	71,19	52,89
investissements étrangers	102,63	237,53	125,70	272,83	226,21	153,09	181,56	131,32	255,67	207,87
investissements totaux	136,55	306,26	156,42	352,46	283,43	197,45	231,26	171,20	326,86	260,76
devis moyen	3,69	10,56	4,35	6,65	7,27	4,59	5,26	3,57	5,64	4,01

En 2011, les premiers pays partenaires de la France pour les coproductions à majorité étrangère sont l'Allemagne (16 films), la Belgique (15 films) et l'Italie (11 films).

Nombre de coproductions à majorité étrangère selon les pays de coproduction

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Allemagne	4	4	9	14	2	8	11	14	13	16
Belgique	1	3	8	8	10	9	13	6	11	15
Italie	10	3	7	16	12	10	8	8	14	11
Espagne	6	6	3	7	9	3	4	5	7	9
Luxembourg	-	-	2	4	2	2	2	1	3	9
Grande-Bretagne	5	9	11	14	12	5	4	2	3	6
Canada	4	5	2	3	3	3	4	4	5	5
Mexique	-	-	-	-	2	-	-	-	2	3
Pologne	1	-	-	-	-	1	-	1	1	3
Portugal	3	1	2	3	1	1	-	6	1	3
Roumanie	1	-	1	3	-	3	3	2	1	3
Suisse	3	1	2	4	2	-	1	7	5	3

3) Les coproductions financières bilatérales

Il s'agit des coproductions sans apport artistique et technique du pays minoritaire, contrairement aux coproductions traditionnelles. La France a signé des accords autorisant ce type de coproductions avec trois pays : l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne.

Nombre de films de coproduction financière bilatérale selon le pays

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Italie	9	1	6	12	10	9	10	4	6	4
Espagne	2	3	1	1	1	1	2	1	2	6
Grande-Bretagne	1	1	2	-	-	-	-	-	-	-
total	12	5	9	13	11	10	12	5	8	10

Parmi les 10 coproductions financières bilatérales de 2011, deux sont des coproductions majoritaires françaises et 8 sont des coproductions minoritaires.

4) Les coproductions dans le cadre de la convention européenne

Depuis la ratification par la France de la Convention européenne sur la coproduction² en 2002, le nombre de coproductions réunissant au minimum trois pays en application de cette Convention est en progression. Cette convention permet notamment l'élargissement des coproductions financières à tous les pays parties à la Convention.

Parmi les 120 films de coproduction agréés en 2011, 44 sont coproduits dans le cadre de la Convention, soit plus d'un tiers. 15 sont des films d'initiative française et 29 des films à majo-

² La Convention s'applique aux coproductions réunissant au moins trois pays européens signataires.

rité étrangère. La participation française est uniquement financière pour 19 des 29 films à majorité étrangère.

G. Les premiers et les deuxièmes films

Les premiers et deuxièmes films représentent 53,1 % de la production d'initiative française

1) Les premiers films

35,3 % des films d'initiative française agréés en 2011 sont des premiers films, contre 31,0 % en 2010 et 42,3 % en 2009. La production d'initiative française est constituée d'au moins une cinquantaine de premières œuvres par an depuis 10 ans.

Nombre de premiers films

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	163	183	167	187	164	185	196	182	203	207
dont premiers films	67	68	54	69	56	72	74	77	63	73
dont avec avance avant*	20	23	22	16	18	15	18	17	18	19

*Avance sur recettes avant réalisation.

26,0 % des premiers films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation. A 19 films, le nombre de premiers films bénéficiant d'une avance est stable par rapport à 2010 (18 films).

Si le devis moyen des films d'initiative française s'élève à 5,45 M€, celui des premiers films s'établit à 2,98 M€ en 2011 (3,65 M€ en 2010, 3,27 M€ en 2009). 30 premiers films présentent un devis supérieur à 3 M€ (28 films en 2010, 24 films en 2009) dont 12 films un devis supérieur à 6 M€ (13 films en 2010, 12 films en 2009). Parmi ces 12 films, deux ont un devis supérieur à 10 M€ (quatre films en 2010 et en 2009). Par ailleurs, alors que 36,7 % de l'ensemble des films d'initiative française présentent un devis inférieur à 2 M€ en 2011 (28,6 % en 2010, 35,2 % en 2009), 50,7 % des premiers films sont dans ce cas (42,9 % en 2010, 48,1 % en 2009).

30 des 73 premiers films d'initiative française de 2011 font l'objet d'un financement de Canal+, soit 41,1 % d'entre eux (55,6 % en 2010, 53,2 % en 2009). L'investissement moyen de la chaîne cryptée sur les premiers films est de 1,18 M€ en 2011, contre 1,15 M€ en 2010 et 0,92 M€ en 2009. TPS Star intervient dans trois premiers films (six en 2010, 16 en 2009), Ciné+ préachète 26 premiers films (34 en 2010, 40 en 2009) et Orange cinéma séries cinq. Les chaînes historiques en clair financent 19 premiers films (24 en 2010, 18 en 2009), soit 26,0 % des premiers films (38,1 % en 2010, 23,4 % en 2009).

Pour la première fois, une analyse a été effectuée sur les réalisateurs de premiers films. 103 réalisateurs dirigent le tournage des 73 premiers films d'initiative française agréés en 2011. Selon les informations qui ont pu être recueillies, 85,4 % de ces 103 réalisateurs ont eu une expérience antérieure dans au moins un secteur culturel (hors long métrage cinématographique). 59,2 % des réalisateurs des premiers films de 2011 ont auparavant réalisé un film de court métrage, 35,0 % un programme audiovisuel et 50,5 % ont eu une expérience dans d'autres secteurs culturels. Les secteurs culturels les plus fréquemment répertoriés sont le théâtre (22 réalisateurs), la littérature (15 réalisateurs), la musique (12 réalisateurs) et la publicité (9 réalisateurs).

15 réalisateurs de premiers films ont multiplié les expériences professionnelles et ont ainsi opéré dans la réalisation de court métrage, de programme audiovisuel et dans d'autres secteurs culturels (14,6 % des réalisateurs de premiers films).

Toujours selon les informations qui ont pu être recueillies, parmi les 103 réalisateurs de premiers films, 75 réalisateurs (soit 72,8 %) ont déjà travaillé dans le secteur du long métrage cinématographique à d'autres titres dont 69 en qualité de scénariste (92,0 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le long métrage cinématographique), 27 comédiens (36,0 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le long métrage cinématographique) et 18 techniciens (24,0 % des réalisateurs ayant déjà une expérience dans le long métrage cinématographique). Trois réalisateurs ont cumulé les trois métiers. Ils représentent 2,9 % des réalisateurs de premiers films et 4,0 % des réalisateurs de premiers films ayant déjà une première expérience dans le long métrage cinématographique.

2) Les deuxièmes films

37 films d'initiative française sont des deuxièmes films en 2011 (33 en 2010, 37 en 2009), soit 17,9 % de l'ensemble (16,3 % en 2010, 20,3 % en 2009).

Nombre de deuxièmes films

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	163	183	167	187	164	185	196	182	203	207
dont deuxièmes films	31	27	35	34	27	32	31	37	33	37
dont avec avance avant*	8	4	13	13	7	9	6	9	8	3

*Avance sur recettes avant réalisation.

Le devis moyen des deuxièmes films s'établit à 4,49 M€, contre 4,38 M€ en 2010 et 4,69 M€ en 2009.

8,1 % des deuxièmes films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (24,2 % en 2010, 24,3 % en 2009). Trois deuxièmes films bénéficient d'une avance en 2011, contre huit en 2010 et neuf en 2009.

Canal+ finance 19 deuxièmes films (19 en 2010, 30 en 2009), soit 51,4 % des deuxièmes films d'initiative française (57,6 % en 2010, 81,1 % en 2009). TPS Star intervient dans quatre deuxièmes films (trois en 2010, six en 2009), Ciné+ en finance 14 (15 en 2010, 23 en 2009) et Orange cinéma séries cinq. Les chaînes historiques en clair financent 16 deuxièmes films en 2011 (18 en 2010, 16 en 2009).

H. Films d'animation et films documentaires

Par rapport à 2010, 5 films d'initiative française de plus en fiction, 3 films de plus en documentaire et 4 films de moins en animation

Nombre de films agréés selon le genre

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films de fiction	175	186	184	202	177	194	195	195	225	226
dont FIF*	141	159	149	152	141	156	154	151	169	173
films documentaires	22	20	15	30	21	29	35	30	27	36
dont FIF*	21	19	14	28	20	28	33	27	25	29
films d'animation	3	6	4	8	5	5	10	5	9	10
dont FIF*	1	5	4	7	3	1	9	4	9	5
total	200	212	203	240	203	228	240	230	261	272
dont FIF*	163	183	167	187	164	185	196	182	203	207

*Films d'initiative française

1) Les films documentaires

36 films documentaires dont 29 d'initiative française sont agréés en 2011 (27 dont 25 d'initiative française en 2010, 30 dont 27 d'initiative française en 2009). Le nombre de films documentaires n'a jamais été aussi important depuis le début de la décennie. La progression du nombre de films agréés en 2011 s'explique ainsi par la hausse du nombre de documentaires. 34 films documentaires agréés sont tournés en vidéo numériques.

Le devis moyen des documentaires d'initiative française s'établit à 0,98 M€ (0,67 M€ en 2010 et 1,13 M€ en 2009). En 2011, le devis le plus élevé des films documentaires d'initiative française s'établit à 9,47 M€ (2,49 M€ en 2010). Un film affiche un devis de près de 5 M€ et tous les autres présentent un devis inférieur à 1,5 M€, soit 27 films. Parmi ces derniers, 25 films ont un devis inférieur à 1 M€ (21 films en 2010).

Devis moyen et devis médian des documentaires d'initiative française (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
devis moyen	0,86	0,73	0,85	1,12	0,93	1,29	2,25	1,13	0,67	0,98
évolution (%)	+49,6	-14,9	+16,4	+32,0	-17,2	+38,8	+74,7	-50,0	-40,8	+46,7
devis médian	0,40	0,47	0,63	0,58	0,57	0,71	0,54	0,74	0,60	0,50
évolution (%)	-34,3	+15,6	+36,3	-8,4	-1,8	+24,5	-23,9	+36,0	-18,9	-16,3

Cinq documentaires d'initiative française sont préachetés par Canal+ en 2011 (quatre en 2010, cinq en 2009). Un film est également préfinancé par Ciné+ (un en 2010 et en 2009) et un autre par TPS Star (aucun en 2010, deux en 2009). Aucun documentaire n'est préacheté par Orange cinéma séries en 2011. Arte finance six documentaires d'initiative française et France 2 un documentaire.

Parmi les 29 documentaires d'initiative française agréés en 2011, neuf bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (sept en 2010, deux en 2009) de 175 500 € en moyenne et cinq d'une avance après réalisation (sept en 2010, six en 2009) de 110 500 € en moyenne.

48,3 % des films documentaires d'initiative française ont ainsi bénéficié d'une aide sélective à la production (avance avant ou après réalisation), contre 56,0 % en 2010 et 29,6 % en 2009.

2) Les films d'animation

10 films d'animation dont 5 d'initiative française sont agréés en 2011 (9 films, tous d'initiative française en 2010, 5 films dont 4 d'initiative française en 2009).

En 2011, le devis moyen des films d'animation d'initiative française est de 8,11 M€. Pour mémoire, le devis moyen des films de fiction s'établit à 6,12 M€ et le devis moyen de l'ensemble des films d'initiative française à 5,45 M€.

titre	réalisateur	devis (M€)	coproduction
Magasin des suicides (Le)	Leconte Patrice	11,61	majoritaire
Cendrillon, elle était une fois dans l'Ouest	Hérolt Pascal	10,83	majoritaire
The Congress	Folman Ari	8,68	minoritaire
Pinocchio	D'Alo Enzo	7,38	minoritaire
Tante Hilda !	Girerd Jacques-Rémy / Chieux Benoît	7,29	majoritaire
Kirikou et les hommes et les femmes	Ocelot Michel	6,92	100%
Black to the Moon	Nielsen Francis	6,31	minoritaire
Princesse Lillifée et la licorne (La)	Niebuhr Ansgar	4,67	minoritaire
Jean de la lune	Schesch Stephan	4,16	minoritaire
Emilie Jolie	Nielsen Francis / Chatel Philippe	3,92	100%

Quatre des cinq films d'animation d'initiative française de 2011 sont financés par Canal+ (sept en 2010, deux en 2009), un par TPS Star (aucun en 2010 et 2009), deux par Ciné+ (cinq en 2010, deux en 2009) et un par Orange cinéma séries. Trois films d'animation d'initiative française sont financés par les chaînes historiques en clair en 2011 (six en 2010, deux en 2009). France 3 finance ces trois films conjointement avec Canal+ dont un avec Ciné+ pour une deuxième diffusion payante.

Un film d'animation d'initiative française a bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation en 2011 (deux en 2010, aucun en 2009).

Devis moyen et devis médian des films d'animation d'initiative française (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
devis moyen	3,43	6,62	22,32	8,74	8,64	10,07	21,45	9,54	10,29	8,11
évolution (%)	-28,6	+93,2	+237,1	-60,9	-1,1	+16,6	+113,1	-55,5	+7,8	-21,1
devis médian	3,43	3,80	9,64	6,06	10,34	10,07	9,02	9,02	6,90	7,29
évolution (%)	-35,6	+10,9	+153,8	-37,1	+70,6	-2,6	-10,4	0,0	-23,5	+5,7

II. Le financement des films produits en 2011

A. Le financement des films d'initiative française

En 2011, les sociétés de production et les chaînes de télévision demeurent les principaux financeurs des films d'initiative française. La part de la contribution des premières diminue de 1,9 points par rapport à 2010 et s'établit à 25,2 % hors soutien automatique. Celle des secondes est stable à 32,4 %. Les apports des chaînes de télévision augmentent de 1,1 % entre 2010 et 2011 et ceux des sociétés de production reculent de 5,6 %.

Les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) en faveur des films d'initiative française avaient connu une forte croissance sur la période récente, en particulier les mandats salles et étrangers. En 2011, ces derniers semblent renouer avec la croissance (+15,9 %), en restant, toutefois, à des niveaux inférieurs à ceux observés en 2008. L'ensemble des mandats finance 19,6 % des devis des films d'initiative française en 2011, contre 17,1 % en 2010 et 16,0 % en 2009. Les mandats vidéo enregistrent une très importante progression entre 2010 et 2011 : +52,8 % à 15,72 M€. Ils représentent 1,4 % des devis des films d'initiative française en 2011, contre 0,9 % en 2010. Les mandats étrangers augmentent de 9,0 % pour atteindre 79,27 M€. Ils financent 7,0 % des devis des films d'initiative française en 2011, contre 6,5 % en 2010 et 3,2 % en 2009. La part des devis des films d'initiative française couverte par les mandats de distribution en salles passe de 4,5 % en 2010 à 4,6 % en 2011 (3,3 % en 2009). En complément des mandats pris sur l'exploitation d'une catégorie déterminée de droits d'exploitation, il existe des mandats dits « groupés », qui peuvent couvrir plusieurs types de droits. En 2011, ces mandats groupés financent 6,6 % des devis des films d'initiative française, contre 5,2 % en 2010 et 8,8 % en 2009. Les mandats ne constituant pas des financements encadrés, ces évolutions sont à appréhender avec prudence.

Répartition du financement des films d'initiative française (%)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
apports des producteurs français	26,8	22,8	25,8	26,8	31,9	25,1	26,7	28,0	27,0	25,2
apports des SOFICA	4,6	4,5	3,1	3,1	3,5	3,9	2,8	3,8	4,3	3,0
soutien automatique	9,8	8,7	7,9	7,9	7,9	6,3	5,5	7,1	6,0	5,5
aides sélectives	3,6	3,5	3,5	3,0	2,6	2,7	2,1	2,5	2,7	2,2
aides régionales ¹	1,0	1,1	1,2	1,3	1,5	1,6	1,8	2,0	1,9	1,7
apports en coprod. des chaînes de TV	4,6	3,8	4,3	3,8	3,3	3,8	3,2	3,7	3,6	4,2
préachats des chaînes de TV	29,7	26,2	28,1	25,5	25,3	26,9	24,5	28,7	28,9	28,3
mandats groupés ²	-	-	-	-	-	-	9,8	8,8	5,2	6,6
à valoir des distributeurs français	7,5	6,8	6,0	9,8	7,4	9,5	2,3	3,3	4,5	4,6
à valoir des éditeurs vidéo français	1,5	2,0	2,0	3,1	2,2	2,1	1,7	0,7	0,9	1,4
mandats étrangers ³	-	5,6	6,5	5,3	4,2	8,2	12,8	3,2	6,5	7,0
apports étrangers	11,0	14,9	11,6	10,3	10,2	9,9	6,8	8,1	8,4	10,5
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Aides régionales incluant les apports du CNC.

² Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés. Comptabilisés séparément à partir de 2008.

³ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs. Comptabilisés séparément à partir de 2003.

Les aides sélectives apparaissent en net recul entre 2010 et 2011 (-19,4 %). Elles financent 2,2 % des devis des films d'initiative française agréés en 2011, soit le plus bas niveau enregistré sur la décennie après 2008 (2,1 %). La part des financements des films d'initiative française couverte par les aides sélectives s'établit à 2,8 % en moyenne sur les dix dernières années.

En proportion, la contribution des aides publiques régionales au financement des films d'initiative française diminue en 2011 et atteint 1,7 % (1,9 % en 2010 et 2,0 % en 2009). Le

montant total de ces aides recule de 7,5 % entre 2010 et 2011 mais reste à un niveau relativement élevé au regard de la décennie, constituant ainsi le troisième plus haut niveau après 2008 (23,03 M€) et 2010 (21,18 M€).

La part des SOFICA dans le financement des films d'initiative française s'élève à 3,0 % en 2011, niveau le plus bas enregistré sur les dix dernières années après 2008 (2,8 %). En moyenne, les SOFICA apportent 3,6 % des devis des films d'initiative française agréés entre 2002 et 2011. Les apports des SOFICA sont en très forte baisse en 2011 (-29,2 % par rapport à 2010).

Evolution du financement des films d'initiative française (M€)

	2010	2011	évolution (%)
apports des producteurs français	300,50	283,82	-5,6
apports des SOFICA	47,74	33,80	-29,2
soutien automatique	66,96	62,06	-7,3
aides sélectives	30,12	24,29	-19,4
aides régionales ¹	21,18	19,59	-7,5
apports en coprod. des chaînes de TV	39,90	46,89	+17,5
préachats des chaînes de TV	321,78	318,92	-0,9
mandats groupés ²	57,79	74,29	+28,6
à valoir des distributeurs français	49,54	51,38	+3,7
à valoir des éditeurs vidéo français	10,29	15,72	+52,8
mandats étrangers ³	72,75	79,27	+9,0
apports étrangers	93,60	118,24	+26,3
total	1 112,15	1 128,28	+1,4

¹ Aides régionales incluant les apports du CNC.

² Mandats couvrant plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés.

³ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

La structure de financement des films d'initiative française est étroitement corrélée au montant total du devis. Les aides sélectives et les aides régionales assurent 13,9 % du financement total des films dont le devis est inférieur à 4 M€ en 2011 et seulement 1,1 % de celui des films à plus de 7 M€. A contrario, les mandats (salles, vidéo et étranger) représentent 23,5 % du financement des films à plus de 7 M€ et 7,5 % de celui des films en deçà de 4 M€.

Répartition du financement des films d'initiative française selon leur devis en 2011 (%)

	<1M€	1-4M€	4-7M€	≥7M€	tous
apports des producteurs français (y compris soutien automatique)	69,6	35,0	32,2	27,9	30,7
apports des SOFICA	0,4	4,9	3,8	2,4	3,0
aides sélectives et régionales	17,5	13,4	4,0	1,1	3,9
chaînes TV (coproductions + préachats)	8,8	28,9	33,1	33,8	32,4
mandats	2,9	8,1	17,4	23,5	19,6
apports étrangers	0,8	9,7	9,5	11,3	10,5
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

B. Les préachats des chaînes payantes

Ces données n'incluent ni les indexations de prix calculés sur les recettes salles, ni les films financés par une chaîne payante et sans financements encadrés qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques 2011.

En 2011, parmi les 272 films agréés, les chaînes payantes ont préacheté 163 films au total, 59,9 % des films agréés, dont 141 d'initiative française (186 films dont 161 d'initiative française en 2010), 68,1 % des films d'initiative française. 35 films d'initiative française font l'objet d'un préachat d'une seule chaîne payante en 2011 (33 films en 2010), 106 films de

deux chaînes payantes (124 films en 2010). Aucun film n'est préacheté par trois chaînes payantes en 2011 (quatre films en 2010).

Nombre de films financés par les chaînes payantes

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	111	111	133	131	122	140	151	143	161	141
coproductions minoritaires	12	10	13	20	17	17	23	19	25	22
total	123	121	146	151	139	157	174	162	186	163

Le volume global d'investissement des chaînes payantes recule de 7,5 % en 2011, pour un nombre de films préachetés en baisse de 12,4 % (-23 films). L'intervention de ces dernières reste toutefois particulièrement élevée, constituant le deuxième niveau le plus haut de la décennie après celui de 2010 (253,65 M€). Même si les investissements reculent quel que soit le type de films préachetés, la baisse est nettement plus importante sur les films minoritaires français (-36,2 % entre 2010 et 2011 à 11,04 M€) que sur les films d'initiative française (-5,4 % à 223,63 M€).

Films à majorité étrangère inclus, les chaînes payantes participent au financement de 40 premiers films et 28 deuxièmes films (respectivement 47 et 26 films en 2010).

Investissements des chaînes payantes (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	143,37	151,79	168,59	159,54	151,58	185,83	208,40	194,63	236,35	223,63
coproductions minoritaires	6,09	6,67	9,34	12,46	10,05	8,64	9,54	9,24	17,30	11,04
total	149,46	158,45	177,92	172,00	161,63	194,48	217,95	203,88	253,65	234,67

1) Les préachats de Canal+

Canal+ préachète 136 films en 2011, soit 50,0 % des films agréés

Les obligations de Canal+, telles qu'elles résultent des textes réglementaires et de la convention conclue avec le CSA, ont entériné l'accord du 18 décembre 2009 passé entre la chaîne et les organisations professionnelles du cinéma.

Canal+ doit ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 12,5 % et 9,5 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 3,61 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 2,73 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, Canal+ s'engage à ce que d'une part, au moins 80 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française soient consacrés à des préachats et d'autre part, au moins 17 % de ce même montant concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 4 M€.

Canal+ est toujours soumise à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante. Les apports en coproduction ne sont pas comptabilisés dans les obligations de Canal+.

136 films agréés en 2011 ont fait l'objet d'un investissement de Canal+ pour un montant global de 182,47 M€, en baisse de 6,2 % par rapport à 2010. Le niveau d'intervention de la chaîne reste toutefois particulièrement élevé au regard de la décennie puisqu'il s'agit du plus haut niveau enregistré après celui de 2010 (194,57 M€). L'investissement de Canal+ augmente de 4,5 % par an en moyenne entre 2002 et 2011.

118 films d'initiative française ont été préachetés par Canal+ en 2011, contre 133 en 2010 et 121 en 2009. Sur l'ensemble des films d'initiative française, la part des films financés par Canal+ est de 57,0 % en 2011 (65,5 % en 2010 et 66,5 % en 2009). Sur la période 2002-2011, la chaîne participe à la production de 62,5 % des films d'initiative française agréés.

Nombre de films préachetés par Canal+

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	98	99	114	106	109	126	125	121	133	118
coproductions minoritaires	11	9	10	14	16	14	17	13	22	18
total	109	108	124	120	125	140	142	134	155	136

Les investissements de Canal+ couvrent 18,3 % des devis des films que la chaîne finance en 2011, contre 17,0 % en 2010 et 18,5 % en 2009. En moyenne, la chaîne contribue à hauteur de 16,6 % au financement des films agréés qu'elle préachète entre 2002 et 2011.

Par rapport à 2010, l'engagement financier de Canal+ dans les coproductions minoritaires françaises recule de 39,8 % après avoir plus que doublé entre 2009 et 2010. Le montant alloué à ces films reste toutefois à un niveau particulièrement élevé. En moyenne, Canal+ investit 8,72 M€ par an entre 2002 et 2011 dans le préachat de coproductions minoritaires françaises agréées.

L'investissement de la chaîne dans les films d'initiative française recule également, mais dans une moindre mesure (-3,3 %), et atteint 173,12 M€ pour un nombre de films en baisse de 11,3 % (-15 films). L'apport moyen de la chaîne sur les films d'initiative française augmente légèrement en 2011 pour s'établir à 1,47 M€ (1,35 M€ en 2010 et 1,30 M€ en 2009). Il s'agit du plus haut niveau enregistré au cours de la décennie. Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 98 000 € et 5,42 M€ en 2011 (entre 101 000 € et 5,41 M€ en 2010, entre 50 000 € et 5,35 M€ en 2009).

Investissements de Canal+ en préachats (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	117,26	123,43	128,14	115,24	128,97	152,59	167,10	157,25	179,03	173,12
coproductions minoritaires	5,73	5,88	8,51	10,80	9,35	7,68	6,86	7,55	15,53	9,35
total	122,99	129,31	136,65	126,04	138,32	160,28	173,96	164,79	194,57	182,47

En 2011, parmi les 118 films d'initiative française préachetés par Canal+, 117 ont été achetés par la chaîne pour la première diffusion cryptée. Un film est préacheté au titre d'une deuxième diffusion payante : *la Cerise sur le gâteau* de Laura Morante (premier film préacheté par TPS Star pour la première fenêtre).

Canal+ continue d'intervenir dans des films aux devis variés. En 2011, la chaîne achète 70,9 % des films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 15 M€ (77,5 % en 2010 et 74,8 % en 2009). Elle préachète également 6,4 % des films dont le devis est inférieur à 1 M€ (10,0 % en 2010 et 10,7 % en 2009) et 83,3 % des films d'initiative française dont le devis est supérieur à 15 M€ (100,0 % en 2010 et en 2009). Pour répondre à sa clause de diversité, Canal+ finance 42 des 117 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 4 M€ en 2010 (48 sur 105 en 2010 et 56 sur 109 en 2009).

Films d'initiative française selon le devis

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	≥15 M€	total
2011						
films agréés	47	70	38	40	12	207
dont préachetés par Canal+	3	39	29	37	10	118
%	6,4	55,7	76,3	92,5	83,3	57,0
2010						
films agréés	40	65	46	40	12	203
dont préachetés par Canal+	4	44	37	36	12	133
%	10,0	67,7	80,4	90,0	100,0	65,5

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+ s'établit à 7,51 M€ en 2011, contre 7,19 M€ en 2010 et 6,72 M€ en 2009. Cette hausse significative s'explique par une baisse plus importante du nombre de films (-11,3 % entre 2010 et 2011) que des devis des films concernés (-7,4 %). Entre 2002 et 2011, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par Canal+ augmente, en moyenne, de 3,7 % par an (+1,9 % en euros constants).

En moyenne, Canal+ couvre 19,5 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète en 2011, contre 18,7 % en 2010 et 19,3 % en 2009.

Devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+ (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
devis moyen	5,42	6,55	6,22	6,74	6,95	7,21	8,58	6,72	7,19	7,51

Parmi les films d'initiative française préachetés par Canal+ en 2010, figurent 30 premiers films, soit 25,4 % de l'ensemble des films d'initiative française préachetés par la chaîne (26,3 % en 2010) et 19 deuxièmes films, soit 16,1 % (14,3 % en 2010).

2) Les préachats de TPS Star

TPS Star participe au financement de 12 films agréés en 2011 dont 11 films d'initiative française

Les obligations de TPS Star en matière de financement de la production de films cinématographiques : A la suite de la fusion avec le groupe Canal+, ces obligations ont été modifiées et une nouvelle convention a été conclue avec le CSA. TPS Star doit ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 26 % et 22 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 2,01 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 1,70 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, TPS Star s'engage à ce qu'au moins 25 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€.

TPS Star est également soumise à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

En 2011, TPS Star finance 12 films agréés dont 11 films d'initiative française (15 films, tous d'initiative française en 2010). Le nombre de films préachetés continue de baisser (-20,0 % entre 2010 et 2011). Le recul est légèrement plus important pour les films d'initiative française (-26,7 %).

Nombre de films préachetés par TPS Star

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	16	16	44	38	26	41	46	33	15	11
coproductions minoritaires	1	-	2	7	4	4	7	1	-	1
total	17	16	46	45	30	45	53	34	15	12

Les investissements de TPS Star dans les films d'initiative française reculent de 39,0 % par rapport à 2010 à 7,75 M€, contre 12,70 M€ en 2010 et 11,86 M€ en 2009.

Le nombre de films diminuant moins vite que les apports de la chaîne, l'apport moyen de TPS Star dans les films d'initiative française baisse de 16,8 % et atteint 704,5 K€. Les préachats de la chaîne s'échelonnent entre 200 000 € et 1,9 M€. Quatre films bénéficient de plus de 1 M€ financés par TPS Star en 2011, contre sept en 2010.

Investissements de TPS Star en préachats (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	23,39	21,92	31,32	32,53	13,40	19,94	20,17	11,86	12,70	7,75
coproductions minoritaires	0,30	-	0,55	1,53	0,60	0,52	2,10	0,04	-	0,09
Total	23,69	21,92	31,87	34,06	14,00	20,46	22,27	11,90	12,70	7,84

Les achats de première fenêtre de diffusion payante sur les films d'initiative française (6,80 M€, soit 87,7 % du total) sont en recul de 43,4 % par rapport à 2010 et concernent sept films (onze en 2010). Leur part dans le volume global des investissements de TPS Star est en baisse par rapport à 2010 (94,6 %).

TPS Star mobilise 12,3 % de son investissement dans les films d'initiative française pour les préachats de deuxième fenêtre de diffusion payante en 2011 (0,95 M€ pour quatre films d'initiative française). L'investissement de TPS Star pour les préachats de deuxième diffusion cryptée est en hausse de 46,2 % par rapport à l'année précédente (0,65 M€ pour trois films d'initiative française en 2010). En 2010, les préachats de deuxième fenêtre captaient 5,1 % des investissements totaux de TPS Star sur les films d'initiative française.

En 2011, TPS Star ne préachète aucun film d'initiative française pour la troisième fenêtre de diffusion payante (un film en 2010).

L'investissement moyen de TPS Star par film d'initiative française est de 704,5 K€ en 2011 (846,7 K€ en 2010). Il connaît toutefois des variations importantes selon le type de diffusion. Pour une première fenêtre de diffusion payante, le montant moyen d'investissement s'élève à 971,4 K€ (1,1 M€ en 2010) ; pour une deuxième fenêtre, il est de 237,5 K€ (216,7 K€ en 2010).

Les investissements au titre de la première fenêtre de diffusion payante s'échelonnent entre 350 000 € et 1,90 M€ en 2011 (entre 250 000 € et 1,9 M€ en 2010).

TPS Star préachète 5,3 % des films d'initiative française en 2011, contre 7,4 % en 2010. TPS Star intervient exclusivement dans des films aux devis compris entre 1 M€ et 15 M€ et concentre 49,0 % de ses investissements sur des films dont le devis se situe entre 4 M€ et 7 M€. Cette part s'élevait à 51,8 % en 2010 et à 31,1 % en 2009.

Films d'initiative française selon le devis en 2011

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	≥15 M€	total
2011						
films agréés	47	70	38	40	12	207
dont préachetés par TPS Star		3	4	4		11
%	0,0	4,3	10,5	10,0	0,0	5,3
2010						
films agréés	40	65	46	40	12	203
dont préachetés par TPS Star		5	6	4		15
%	0,0	7,7	13,0	10,0	0,0	7,4

Le devis moyen des films d'initiative française financés par TPS Star s'établit à 6,23 M€ en 2011, contre 5,92 M€ en 2010 et 5,86 M€ en 2009. Entre 2002 et 2011, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par TPS Star diminue, en moyenne, de 1,7 % par an (-3,4 % en euros constants).

En moyenne, la chaîne couvre 11,3 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète en 2011, contre 14,3 % en 2010 et 6,1 % en 2009.

Devis moyen des films d'initiative française financés par TPS Star (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
devis moyen	7,25	8,00	5,93	7,03	7,05	8,15	7,72	5,86	5,92	6,23

Par ailleurs, trois films d'initiative française financés par TPS Star sont des premiers films (six en 2010) et quatre sont des deuxièmes films (deux en 2010).

3) Les préachats de Ciné+

Ciné+ participe au financement de 113 films en 2011, en baisse de 18,7 % par rapport à 2010

Les obligations de Ciné+ (anciennement dénommé CinéCinéma) en matière de financement de la production de films cinématographiques : Ciné+ est soumis à des obligations d'achat de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française (EOF), fixées en fonction du nombre de ses abonnés et selon la nature des chaînes (chaînes cinéma de premières ou de secondes diffusions).

Depuis la fusion TPS / Canal+, ces obligations ont été modifiées. Ciné+ comprend désormais sept services, constituant ensemble un groupement de services, qui ont conclu de nouvelles conventions avec le CSA au cours du deuxième semestre 2007.

Les services de Ciné+ doivent ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes au moins 27 % des ressources totales de l'exercice, la part consacrée aux œuvres d'expression originale française ne pouvant être inférieure à 25 %. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 1,00 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 0,85 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, Ciné+ s'engage à ce qu'au moins 25 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€.

Ciné+ est également soumis à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

En 2011, Ciné+ investit 23,93 M€ (+4,0 %) dans 113 films dont 100 d'initiative française. Sur ces derniers, l'intervention de Ciné+ continue sa progression entamée en 2007. Pour un nombre de films d'initiative française en recul de 17,4 % (-21 films), les investissements de la chaîne augmentent de 5,8 % à 23,04 M€.

Ciné+ finance parallèlement 13 films de coproduction à majorité étrangère en 2011, contre 18 en 2010 et 9 en 2009. 0,89 M€ sont consacrés à ces achats.

100 films d'initiative française ont été préachetés par Ciné+ en 2011, contre 121 en 2010 et 103 en 2009. Sur l'ensemble des films d'initiative française, la part des films financés par Ciné+ s'élève à 48,3 % en 2011 (59,6 % en 2010 et 56,6 % en 2009). Sur la période 2002-2011, la chaîne participe à la production de 38,8 % des films d'initiative française agréés.

Nombre de films préachetés par Ciné+

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	18	36	46	65	57	77	89	103	121	100
coproductions minoritaires	1	4	2	2	2	4	8	9	18	13
total	19	40	48	67	59	81	97	112	139	113

Les investissements de Ciné+ couvrent 2,7 % des devis des films financés en 2011, contre 2,3 % en 2010 et 3,0 % en 2009. En moyenne, Ciné+ contribue à hauteur de 2,4 % au financement des films agréés qu'elle préachète entre 2002 et 2011.

Par rapport à 2010, l'engagement financier de Ciné+ dans les coproductions minoritaires françaises recule de 28,4 % après avoir augmenté de 34,4 % entre 2009 et 2010. Le montant alloué à ces films reste toutefois à un niveau relativement élevé. En moyenne, Ciné+ investit 0,54 M€ par an entre 2002 et 2011 dans le préachat de coproductions minoritaires françaises agréées.

L'apport moyen de Ciné+ sur les films d'initiative française augmente nettement en 2011 pour s'établir à 230,4 K€ (179,9 K€ en 2010 et 184,8 K€ en 2009). Il s'agit du plus haut niveau enregistré depuis 2002. Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 15 000 € et 600 000 € en 2011 (entre 15 000 € et 606 000 € en 2010, entre 15 000 € et 600 000 € en 2009).

Investissements de Ciné+ en préachats (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	2,72	6,43	9,13	11,77	9,22	13,31	16,21	19,04	21,76	23,04
coproductions minoritaires	0,06	0,79	0,28	0,13	0,10	0,44	0,58	0,93	1,24	0,89
total	2,78	7,22	9,41	11,90	9,32	13,75	16,79	19,96	23,01	23,93

En 2011, Ciné+ consacre 0,73 M€ à l'achat de la première diffusion payante de cinq films d'initiative française (0,38 M€ pour six films en 2010). L'investissement moyen sur ces films s'établit à 145 000 €, contre 64 000 € en 2010 et 115 000 € en 2009. Les acquisitions de première fenêtre mobilisent 3,1 % des investissements de Ciné+ sur les films d'initiative française en 2011, contre 1,8 % en 2010 et 4,2 % en 2009.

Pour les 95 autres films d'initiative française financés en 2011 (112 films en 2010), Ciné+ achète la deuxième diffusion payante. Ciné+ consacre, en moyenne, 234 800 € par film à ces achats (189 500 € en 2010).

Ciné+ préachète au total 48,3 % des films d'initiative française en 2011, contre 59,6 % en 2010. La chaîne intervient dans des films aux devis variés mais privilégie ceux dont le devis est supérieur à 4 M€. Elle achète 78,9 % d'entre eux en 2011, contre 74,5 % en 2010. En 2011, 84,3 % de ses investissements dans les films d'initiative française sont concentrés sur des films dont le devis est supérieur à 4 M€ (79,2 % en 2010).

Films d'initiative française selon le devis en 2011

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	≥15 M€	total
2011						
films agréés	47	70	38	40	12	207
dont préachetés par Ciné+	1	28	29	32	10	100
%	2,1	40,0	76,3	80,0	83,3	48,3
2010						
films agréés	40	65	46	40	12	203
dont préachetés par Ciné+	4	44	31	31	11	121
%	10,0	67,7	67,4	77,5	91,7	59,6

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné+ s'établit à 7,90 M€ en 2011, contre 7,06 M€ en 2010 et 6,01 M€ en 2009. Entre 2002 et 2011, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par Ciné+ augmente, en moyenne, de 8,9 % par an (+7,1 % en euros constants).

En moyenne, la chaîne couvre 2,9 % des devis des films d'initiative française qu'elle préachète en 2011, contre 2,5 % en 2010 et 3,1 % en 2009.

Devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné+ (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
devis moyen	3,66	4,63	5,24	5,26	5,51	6,76	6,09	6,01	7,06	7,90

Ciné+ préachète 26 premiers films et 14 deuxièmes films d'initiative française en 2011 (34 premiers films et 15 deuxièmes films en 2010).

4) Les préachats de Orange cinéma séries

Orange cinéma séries finance 20 films en 2011 (-6 films par rapport à 2010) pour un investissement de 20,43 M€ (-12,6 %)

Les obligations de Orange cinéma séries : Orange cinéma séries regroupe plusieurs services de cinéma, dont des services de premières diffusions (Orange Ciné Happy, Orange Ciné Max, Orange Ciné Novo, Orange Ciné Choc) et un service dont la programmation est essentiellement constituée d'œuvres cinématographiques issues du patrimoine (Orange Ciné Géants). Ses obligations ont fait l'objet d'un accord conclu avec les organisations professionnelles du cinéma le 10 novembre 2009.

Les services d'Orange cinéma séries doivent consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 26 % et 22 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il fait l'objet d'une montée en charge en fonction du nombre d'abonnés. Pour les œuvres cinématographiques européennes, il est fixé à 2,01 € par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, à 2,25 € lorsque le nombre d'abonnés sera entre un million cinq cent mille et trois millions et à 3,12 € lorsque le nombre d'abonnés atteindra trois millions.

Pour les œuvres cinématographiques d'expression originale française, le minimum garanti est fixé à 1,70 € par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, à 1,90 € lorsque ce nombre sera compris entre un million cinq cent mille et trois millions, et à au moins 2,64 € lorsque le nombre d'abonnés atteindra trois millions. Ces obligations en matière de production cinématographique sont appréciées globalement au niveau du groupement de services.

En outre, Orange cinéma séries s'engage à ce qu'au moins 25 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€. Orange cinéma séries est parallèlement soumise à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

Il convient de rappeler que l'accord du 10 novembre 2009 prévoit également une enveloppe minimum de 80 M€ d'investissements dans des droits d'exploitation d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française sur la période 2009-2011.

Orange cinéma séries finance 20 films agréés en 2011 dont 18 d'initiative française (26 films dont 24 d'initiative française en 2010), pour un montant total de 20,43 M€ (23,38 M€ en 2010).

Nombre de films préachetés par Orange cinéma séries

	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	3	12	24	18
coproductions minoritaires	-	1	2	2
total	3	13	26	20

La chaîne investit 19,72 M€ dans les films d'initiative française dont 18,56 M€ pour les droits de première fenêtre payante de 12 films (21,32 M€ pour 17 films en 2010) et 1,16 M€ pour les droits de deuxième fenêtre de six films (1,53 M€ pour sept films en 2010). En 2011, Orange cinéma séries ne fait pas de préachat de troisième fenêtre, comme en 2010.

Investissements de Orange cinéma séries en préachats (M€)

	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	4,93	6,49	22,85	19,72
coproductions minoritaires	-	0,73	0,53	0,71
total	4,93	7,22	23,38	20,43

Le devis moyen des films d'initiative française préachetés par Orange cinéma séries s'établit à 8,51 M€ en 2011, contre 5,18 M€ en 2010. 60,8 % des investissements de la chaîne dans les films d'initiative française sont concentrés sur des films dont le devis est supérieur à 7 M€ (44,3 % en 2010).

Parmi les 18 films d'initiative française préachetés par Orange cinéma séries en 2011, cinq sont des premiers films (sept films en 2010) et cinq des deuxièmes films (trois films en 2010).

C. Les investissements des chaînes historiques en clair

Seuls apparaissent dans ces résultats les investissements dans les films dont la production a débuté (agrément des investissements) ou s'est achevée durant l'année (agrément de production) pour les films pour lesquels l'agrément des investissements n'était pas requis. Ce calendrier explique les éventuelles distorsions avec les montants d'investissement déclarés chaque année par les chaînes au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Les évolutions sont donc à considérer avec précaution, notamment au regard des obligations de production.

Les obligations des chaînes historiques en clair en matière de financement de la production de films cinématographiques :

Les services de télévision diffusés en clair (notamment TF1, les chaînes de France Télévisions et M6) doivent consacrer au moins 3,2 % de leur chiffre d'affaires net de l'exercice précédent au développement de la production d'œuvres cinématographiques européennes dont au moins 2,5 % pour les œuvres d'expression originale française.

Les investissements comptabilisés peuvent être des préachats (acquisitions de droits de diffusion en exclusivité acquis avant la fin de la période de prise de vues) ou des investissements en parts de coproduction. Ces derniers ne peuvent être réalisés que par l'intermédiaire d'une filiale spécialement

créée à cet effet. Celle-ci ne peut cependant pas être producteur délégué. Les parts de coproduction permettent d'optimiser les investissements consentis au titre du préachat.

Pour chaque œuvre, la contribution des diffuseurs en préachats et en coproduction est encadrée par deux dispositions : elle ne doit pas excéder la moitié du coût total de cette œuvre et ne doit pas être constituée pour plus de la moitié par des sommes investies en parts de coproduction par les filiales.

75 % de ces obligations d'investissement doivent être consacrés à la production indépendante.

Arte, en tant que chaîne franco-allemande, ne relève pas du droit français et n'a donc pas d'obligation à ce titre mais prend volontairement des engagements en faveur de la production cinématographique.

Le décret n° 90-66 du 17 janvier 1990 fixant les obligations de diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles par les éditeurs de services de télévision a été modifié pour prendre en compte le protocole d'accord signé entre France Télévisions et les organisations professionnelles du cinéma le 20 décembre 2007. Ce protocole vise à ouvrir davantage la grille de diffusion des films sur les chaînes de France Télévisions en contrepartie d'investissements plus importants dans la production cinématographique. Ainsi, le décret n° 2008-1242 du 28 novembre 2008 impose aux services de télévision qui souhaitent profiter de l'élargissement des plages horaires de diffusion d'œuvres cinématographiques (le samedi après 22h30 pour certains films art et essai, le dimanche avant 03h00 pour les films de patrimoine) de consacrer, à compter de 2010, au moins 3,5 % de leur chiffre d'affaires net de l'exercice précédent au développement de la production d'œuvres cinématographiques européennes. Un décret du même jour a modifié le cahier des charges de France 2 et France 3 pour pouvoir appliquer ce nouveau dispositif.

En 2011, parmi les 272 films agréés, les chaînes historiques en clair ont financé 116 films au total dont 107 d'initiative française (121 films dont 102 d'initiative française en 2010). Trois films d'initiative française sont financés simultanément par deux diffuseurs historiques en clair (un film en 2010). Il s'agit d'*Astérix chez les Bretons* de Laurent Tirard et de *Populaire* de Régis Roinsard, tous deux financés par France 2 et France 3, et du *Prénom* d'Alexandre de la Patellière et Matthieu Delaporte, financé par TF1 et M6. En 2011, l'ensemble des films d'initiative française faisant l'objet d'un préachat de droits de diffusion de la part d'une chaîne historique en clair a également été coproduit par la chaîne.

Nombre de films financés par les chaînes historiques en clair

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	96	90	97	89	75	97	92	77	102	107
coproductions minoritaires	7	12	8	10	9	7	7	10	19	9
total	103	102	105	99	84	104	99	87	121	116

Les investissements des chaînes historiques en clair dans la production cinématographique enregistre une progression de 6,4 % en 2011 à 143,88 M€, pour un nombre de films en baisse de 4,1 % (-5 films). L'intervention de ces dernières atteint en 2011 son niveau le plus élevé de la décennie après 2008 (144,24 M€). La hausse constatée profite principalement aux coproductions minoritaires pour lesquelles les investissements des chaînes historiques en clair progressent de 9,5 % par rapport à 2010. Les investissements en faveur des films d'initiative française augmentent de 4,9 %, passant de 90,77 M€ en 2010 à 95,19 M€ en 2011.

En 2011, les investissements des chaînes historiques en clair sont constitués à 66,2 % par des préachats de droits de diffusion (67,1 % en 2010). La part des apports en coproduction est en légère hausse à 33,8 % (32,9 % en 2010).

Les diffuseurs peuvent consacrer jusqu'à 0,7 % de leur chiffre d'affaires à la production d'œuvres européennes tournées dans une autre langue que le français. En 2011, l'intervention des chaînes dans ce type de films s'élève à 11,95 M€ pour 18 films (16,40 M€ pour 21 films en 2010).

Films à majorité étrangère inclus, les chaînes historiques en clair participent au financement de 20 premiers films et 17 deuxièmes films (respectivement 26 et 19 en 2010).

Investissements des chaînes en clair (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
préachats	73,66	75,59	84,73	81,45	71,51	84,97	102,61	73,96	90,77	95,19
apports en coproduction	34,32	34,19	39,69	37,99	30,40	39,96	41,64	36,94	44,45	48,69
total	107,98	109,78	124,42	119,45	101,91	124,92	144,24	110,90	135,22	143,88

1) Les investissements de TF1

En 2011, les interventions de TF1 dans la production cinématographique agréée concernent 17 films, tous d'initiative française (20 films dont 19 d'initiative française en 2010). Ses investissements augmentent de 6,1 % par rapport à 2010 et atteignent 51,82 M€, soit le deuxième plus haut niveau de la décennie après 2008 (52,91 M€). Cette évolution est à considérer avec prudence compte tenu des précautions méthodologiques indiquées précédemment. En dix ans, les investissements de TF1 augmentent, en moyenne, de 5,0 % par an (+3,2 % en euros constants).

81,6 % des investissements de TF1 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2011 (82,0 % en 2010 et 79,3 % en 2009).

En 2011, TF1 consacre, en moyenne, 3,05 M€ à chaque film dans lequel elle investit (2,44 M€ en 2010). Ses investissements couvrent en moyenne 19,7 % du devis (17,2 % en 2010 et 19,0 % en 2009). Ses apports par film s'échelonnent entre 2,00 M€ et 4,50 M€ en 2011 (entre 0,50 M€ et 6,00 M€ en 2010).

Les films financés par TF1 présentent un devis moyen de 15,51 M€ en 2011, contre 14,23 M€ en 2010 et 15,04 M€ en 2009. Entre 2002 et 2011, le devis moyen des films financés par la chaîne progresse, en moyenne, de 2,8 % par an (+1,1 % en euros constants).

TF1 finance des films aux devis relativement élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2011 sont compris entre 7,13 M€ et 26,27 M€ (entre 3,99 M€ et 39,38 M€ en 2010). En 2011, TF1 coproduit un premier film et quatre deuxièmes films (cinq premiers films et quatre deuxièmes films en 2010). La chaîne n'investit dans aucun film d'animation (comme en 2010) ni aucun documentaire (comme en 2010).

L'intervention de TF1 dans la production cinématographique

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
nombre de films coproduits	20	20	28	20	22	20	20	13	20	17
dont FIF*	20	20	28	20	21	20	20	13	19	17
préachats (M€)	24,77	31,34	39,22	38,08	35,60	32,45	44,50	29,46	40,05	42,29
apports en coproduction (M€)	8,60	8,95	12,81	8,57	8,50	8,65	8,41	7,70	8,78	9,53
investissements totaux (M€)	33,37	40,29	52,04	46,65	44,10	41,10	52,91	37,16	48,83	51,82
moyenne par film (M€)	1,67	2,01	1,86	2,33	2,00	2,06	2,65	2,86	2,44	3,05
devis des films (M€)	241,68	347,74	345,06	340,09	384,20	224,72	395,66	195,58	284,63	263,66
devis moyen des films (M€)	12,08	17,39	12,32	17,00	17,46	11,24	19,78	15,04	14,23	15,51

* Films d'initiative française.

2) Les investissements de M6

En 2011, les apports de M6 dans la production agréée concernent neuf films, tous d'initiative française (six films dont cinq d'initiative française en 2010). A 13,71 M€, ses apports affichent une diminution de 5,6 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution est à considérer avec prudence compte tenu des précautions méthodologiques indiquées précédemment. Entre 2002 et 2011, les investissements de M6 reculent, en moyenne, de 2,5 % par an (-4,1 % en euros constants).

M6 consacre 82,2 % de ses investissements à des préachats en 2011 (82,4 % en 2010 et 76,2 % en 2009). M6 investit, en moyenne, 1,52 M€ par film en 2011, avec un minimum de 0,32 M€ et un maximum de 2,55 M€. En 2010, l'apport moyen de la chaîne s'établissait à 2,42 M€, avec des montants par film s'échelonnant entre 1,00 M€ et 4,25 M€.

Le devis moyen des films coproduits par M6 s'élève à 11,47 M€ en 2011, contre 14,41 M€ en 2010 et 10,95 M€ en 2009. En dix ans, ce devis moyen a progressé de 8,7 % par an en moyenne (+6,8 % en euros constants).

M6 finance des films aux devis élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2011 sont compris entre 3,01 M€ et 37,11 M€ (entre 9,74 M€ et 25,50 M€ en 2010). Les apports de M6 couvrent en moyenne 13,3 % du devis des films financés en 2011, contre 16,8 % en 2010 et 19,4 % en 2009.

En 2011, M6 coproduit deux premiers films (comme en 2010) et quatre deuxièmes films (aucun en 2010). Comme en 2010, elle ne finance ni film d'animation ni film documentaire.

L'intervention de M6 dans la production cinématographique

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
nombre de films coproduits	13	8	9	9	7	15	10	8	6	9
dont FIF*	13	7	9	8	7	14	10	7	5	9
préachats (M€)	13,39	10,53	16,35	9,83	7,35	17,67	16,61	12,93	11,97	11,27
apports en coproduction (M€)	3,75	2,37	3,24	2,80	1,65	5,01	4,55	4,04	2,55	2,44
investissements totaux (M€)	17,13	12,91	19,59	12,63	9,00	22,68	21,16	16,97	14,52	13,71
moyenne par film (M€)	1,32	1,61	2,18	1,40	1,29	1,51	2,12	2,12	2,42	1,52
devis des films (M€)	70,62	66,28	107,83	89,14	44,30	215,53	153,06	87,64	86,43	103,24
devis moyen des films (M€)	5,43	8,29	11,98	9,90	6,33	14,37	15,31	10,95	14,41	11,47

* Films d'initiative française.

3) Les investissements de France Télévisions

Les financements de France Télévisions (France 2 + France 3) dans la production agréée augmentent de 14,4 % par rapport à 2010 à 70,50 M€ et se répartissent sur 69 films en 2011 (66 films en 2010). La hausse des investissements s'élève à +21,5 % pour France 2 et à +4,9 % pour France 3. Ces évolutions sont toutefois à interpréter avec prudence compte tenu des remarques méthodologiques mentionnées plus haut.

En 2011, France 2 finance 40 films dont 37 d'initiative française (35 films dont 30 d'initiative française en 2010) à hauteur de 42,95 M€, soit un investissement en progression de 21,5 % par rapport à 2010. Entre 2002 et 2011, les investissements de France 2 augmentent en moyenne de 5,3 % par an (+3,5 % en euros constants). 54,4 % des investissements de France 2 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2011 (59,1 % en 2010 et 60,7 % en 2009).

En 2011, France 2 consacre, en moyenne, 1,07 M€ à chaque film dans lequel elle investit (1,01 M€ en 2010). Ses investissements couvrent les devis à hauteur de 10,9 % en 2011, contre 10,5 % en 2010 et 11,5 % en 2009. Ses apports par film s'échelonnent entre 0,35 M€ et 3,05 M€ en 2011 (entre 0,20 M€ et 2,50 M€ en 2010).

Les films financés par France 2 présentent un devis moyen de 9,88 M€ en 2011, contre 9,61 M€ en 2010 et 9,47 M€ en 2009. Entre 2002 et 2011, le devis moyen des films coproduits par la chaîne progresse, en moyenne, de 5,7 % par an (+3,9 % en euros constants).

France 2 finance des films aux devis variés : un film à moins de 2 M€ (aucun en 2010), huit films dont le devis est compris entre 2 M€ et 5 M€ (sept en 2010), 11 films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ (10 en 2010), 16 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (12 en 2010) et quatre films à devis supérieur à 15 M€ (six en 2010).

En 2011, France 2 coproduit dix premiers films et quatre deuxièmes films (y compris les films à majorité étrangère). En 2010, la chaîne finançait cinq premiers films et quatre deuxièmes films. France 2 investit dans un film documentaire (aucun en 2010), *Amazonia* de Thierry Ragobert (film d'initiative française), et dans un film d'animation (aucun en 2010), *The Congress* d'Ari Folman (film à majorité étrangère).

L'intervention de France 2 dans la production cinématographique

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
nombre de films coproduits	32	34	33	32	28	27	33	28	35	40
dont FIF*	28	30	30	30	24	27	31	28	30	37
préachats (M€)	18,29	19,91	17,53	17,82	18,48	19,02	24,97	18,57	20,88	23,38
apports en coproduction (M€)	8,62	10,85	11,68	11,89	10,50	12,09	14,33	12,01	14,46	19,57
investissements totaux (M€)	26,91	30,76	29,20	29,71	28,98	31,10	39,30	30,58	35,34	42,95
moyenne par film (M€)	0,84	0,90	0,88	0,93	1,04	1,15	1,19	1,09	1,01	1,07
devis des films (M€)	191,84	375,28	193,20	229,14	220,15	236,24	333,14	265,29	336,52	395,22
devis moyen des films (M€)	6,00	11,04	5,85	7,16	7,86	8,75	10,10	9,47	9,61	9,88

* Films d'initiative française.

France 3 intervient dans le financement de 31 films agréés en 2011 dont 29 d'initiative française (comme en 2010). Sa contribution s'établit à 27,55 M€, contre 26,27 M€ en 2010 (+4,9 %). Entre 2002 et 2011, les investissements de France 3 augmentent, en moyenne, de 1,5 % par an (-0,2 % en euros constants).

55,9 % des investissements de France 3 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2011, soit une part légèrement supérieure à celle constatée en 2010 (53,4 %).

En 2011, France 3 consacre, en moyenne, 0,89 M€ à chaque film dans lequel elle investit (0,85 M€ en 2010). Ses investissements couvrent 11,2 % des devis des films financés en 2011 (11,2 % en 2010 et 11,3 % en 2009). Les apports de France 3 par film s'échelonnent entre 0,15 M€ et 2,05 M€ en 2011 (entre 0,30 M€ et 1,40 M€ en 2010).

Les films coproduits par France 3 présentent un devis moyen de 7,95 M€ en 2011, contre 7,54 M€ en 2010 et 8,58 M€ en 2009. Entre 2002 et 2011, le devis moyen des films financés par la chaîne progresse, en moyenne, de 1,5 % par an (-0,3 % en euros constants).

France 3 finance des films aux devis variés : aucun film à moins de 2 M€ (un en 2010), 12 films dont le devis est compris entre 2 M€ et 5 M€ (10 en 2010), neuf films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ (cinq en 2010), neuf films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (13 en 2010) et un film à devis supérieur à 15 M€ (deux en 2010).

En 2011, France 3 coproduit cinq premiers films et trois deuxièmes films (y compris les films à majorité étrangère). En 2010, la chaîne finançait cinq premiers films et sept deuxièmes films. France 3 investit dans quatre films d'animation en 2011 (six en 2010) mais dans aucun film documentaire (comme en 2010).

L'intervention de France 3 dans la production cinématographique

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
nombre de films coproduits	27	27	20	27	15	25	28	19	31	31
dont FIF*	26	24	19	25	15	23	26	19	29	29
préachats (M€)	14,04	11,35	9,20	13,51	8,03	13,10	14,84	10,33	14,02	15,40
apports en coproduction (M€)	9,95	8,84	6,94	10,71	6,58	10,40	11,76	8,03	12,25	12,15
investissements totaux (M€)	23,99	20,19	16,13	24,21	14,60	23,49	26,60	18,35	26,27	27,55
moyenne par film (M€)	0,89	0,75	0,81	0,90	0,97	0,94	0,95	0,97	0,85	0,89
devis des films (M€)	188,06	314,16	142,35	196,26	138,70	213,14	289,65	163,05	233,83	246,36
devis moyen des films (M€)	6,97	11,64	7,12	7,27	9,25	8,53	10,34	8,58	7,54	7,95

* Films d'initiative française.

4) Les investissements d'Arte France

Arte, en tant que chaîne franco-allemande, ne relève pas du droit français et n'a donc pas d'obligation à ce titre mais prend volontairement des engagements en faveur de la production cinématographique.

En 2011, les interventions d'Arte France dans la production cinématographique agréée concernent 22 films dont 18 d'initiative française (30 films dont 20 d'initiative française en 2010). Ses investissements reculent de 23,6 % par rapport à 2010 pour atteindre 7,85 M€. Entre 2002 et 2011, ils augmentent, en moyenne, de 2,0 % par an (+0,3 % en euros constants). Ces évolutions sont toutefois à interpréter avec prudence compte tenu des remarques méthodologiques mentionnées plus haut.

36,3 % des investissements d'Arte France sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2011 (37,5 % en 2010 et 34,1 % en 2009).

En 2011, Arte consacre, en moyenne, 0,36 M€ à chaque film dans lequel elle investit (0,34 M€ en 2010). Ses investissements couvrent, en moyenne, 13,7 % du devis (11,8 % en 2010 et 12,5 % en 2009) et ses apports par film s'échelonnent entre 0,20 M€ et 0,50 M€ (entre 0,06 M€ et 0,60 M€ en 2010).

Les films financés par Arte présentent un devis moyen de 2,60 M€ en 2011, contre 2,90 M€ en 2010 et 2,86 M€ en 2009. Entre 2002 et 2011, le devis moyen des films coproduits par la chaîne baisse, en moyenne, de 3,1 % par an (-4,7 % en euros constants). Arte finance des films aux devis peu élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2011 sont compris entre 0,65 M€ et 6,71 M€ en 2011 (entre 0,24 M€ et 11,03 M€ en 2010).

En 2011, en comptant les films à majorité étrangère, Arte coproduit trois premiers films et trois deuxièmes films (neuf premiers films et quatre deuxièmes films en 2010).

Comme en 2010, Arte France n'investit dans aucun film d'animation. Elle finance en revanche six films documentaires (cinq en 2010).

L'intervention de Arte France dans la production cinématographique

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
nombre de films coproduits	19	18	18	17	16	22	14	22	30	22
dont FIF*	16	13	14	12	12	18	11	13	20	18
préachats (M€)	3,17	2,45	2,43	2,22	2,05	2,74	1,69	2,68	3,86	2,85
apports en coproduction (M€)	3,40	3,19	5,02	4,03	3,18	3,82	2,59	5,17	6,42	5,00
investissements totaux (M€)	6,56	5,64	7,45	6,25	5,23	6,56	4,27	7,84	10,27	7,85
moyenne par film (M€)	0,35	0,31	0,41	0,37	0,33	0,30	0,31	0,36	0,34	0,36
devis des films (M€)	65,55	61,93	73,65	52,91	51,07	57,45	33,65	62,94	87,14	57,29
devis moyen des films (M€)	3,45	3,44	4,09	3,11	3,19	2,61	2,40	2,86	2,90	2,60

* Films d'initiative française.

D. Les investissements des chaînes de la TNT gratuite

Les nouvelles chaînes de la TNT gratuite sont soumises aux mêmes obligations que les autres chaînes diffusées par voie hertzienne terrestre en matière de financement de la production de films cinématographiques. Toutefois, elles bénéficient d'une montée en charge progressive de leurs obligations d'investissements dans la production cinématographique au delà d'un seuil de 75 M€ de chiffre d'affaires annuel. Cette montée en charge est prévue pour chaque chaîne dans la convention avec le CSA ou dans leur cahier des charges.

En 2011, 16 films sont préachetés par les nouvelles chaînes de la TNT gratuite (cinq en 2010 et sept en 2009) dont 15 d'initiative française. Ces chaînes apportent 1,71 M€ (0,85 M€ en 2010 et 0,48 M€ en 2009), soit 0,11 M€ par film en moyenne (0,17 M€ en 2010 et 0,07 M€ en 2009). Leurs investissements couvrent, en moyenne, 2,0 % des devis des films qu'elles préachètent en 2011, contre 1,6 % en 2010 et 0,6 % en 2009.

En 2011, deux chaînes de la TNT gratuite ont investi dans la production cinématographique. Direct 8 préachète neuf films (huit d'initiative française) pour 1,08 M€ et W9 en préachète sept (tous d'initiative française) pour 0,62 M€. En 2010, deux chaînes de la TNT gratuite avaient participé à la production de cinq films : NRJ12 (un film d'initiative française pour 0,20 M€) et W9 (quatre films d'initiative française pour 0,65 M€).

Parmi les 16 films préachetés par une chaîne de la TNT gratuite en 2011, tous font l'objet d'un financement par une chaîne payante pour la première fenêtre et 12 pour la deuxième fenêtre (cinq films pour une première et une deuxième de diffusion payante en 2010). Sept films sont financés par une chaîne historique en clair (quatre en 2010). Ces sept films font l'objet d'un financement conjoint de M6 et W9 (quatre films en 2010). Sans tenir compte des investissements des chaînes payantes, neuf films ne sont financés que par une chaîne en clair de la TNT, Direct 8, sans chaîne historique (un film préacheté seulement par NRJ12 en 2010).

E. Les films sans financement de chaîne de télévision

Le nombre de films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision est en nette augmentation en 2011

En 2011, 59 films d'initiative française (38 en 2010) ne bénéficient d'aucun financement d'une chaîne de télévision, soit 28,5 % des films d'initiative française. Cette part est en nette hausse par rapport à 2010 (18,7 %).

57,6 % de ces films sont des premiers films (42,1 % en 2010) et 15,3 % sont des deuxièmes films (26,3 % en 2010). 6,8 % des films d'initiative française sans apport de chaîne de télévision sont des coproductions internationales (15,8 % en 2010). Parmi les films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision figurent 20 documentaires (17 en 2010), soit 69,0 % de l'ensemble des documentaires d'initiative française de l'année (68,0 % en 2010). Enfin, 23 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision ont été agréés une fois terminés (15 en 2010), soit 95,8 % des films ayant obtenu directement l'agrément de production (88,2 % en 2010).

26 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision bénéficient de l'avance sur recettes (18 avant réalisation et huit après réalisation). 18 films étaient dans ce cas en 2010 (11 avant réalisation et sept après réalisation). Par ailleurs, 12 films d'initiative française sans chaîne de télévision sont financés par les SOFICA en 2011 (quatre en 2010).

Films agréés sans financement de chaîne de télévision

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films agréés sans TV	65	78	48	81	58	63	59	61	63	99
% du total des films agréés	32,5	36,8	23,6	33,8	28,6	27,6	24,6	26,5	24,1	36,4
FIF* sans TV	43	64	30	52	39	39	39	37	38	59
% du total des FIF*	26,4	35,0	18,0	27,8	23,8	21,1	19,9	20,3	18,7	28,5

*FIF : films d'initiative française

Devis des films sans financement de chaîne de télévision

En 2011, l'intégralité des films d'initiative française sans apport de chaîne de télévision présentent des devis inférieurs à 5 M€ (comme en 2010) et 67,8 % affichent un devis inférieur à 1 M€ (81,6 % en 2010).

Le devis moyen des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision s'établit à 0,93 M€ (0,69 M€ en 2010), contre 5,45 M€ pour l'ensemble des films d'initiative française (5,48 M€ en 2010).

Films sans financement de chaîne de télévision selon le devis

	films agréés sans TV		% du total des films agréés		FIF* sans TV		% du total des FIF*	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
plus de 7 M€	3	4	4,6	6,5	-	-	-	-
5 M€ à 7 M€	-	3	-	8,6	-	-	-	-
4 M€ à 5 M€	1	5	5,0	27,8	-	2	-	16,7
2 M€ à 4 M€	6	14	9,8	23,7	1	3	2,1	7,3
1 M€ à 2 M€	11	20	40,7	52,6	6	14	33,3	48,3
moins de 1 M€	42	53	79,2	88,3	31	40	77,5	85,1
total	63	99	24,1	36,4	38	59	18,7	28,5

*FIF : films d'initiative française

Les films sans chaîne en clair

En 2011, 44,4 % des films d'initiative française ne bénéficient pas du financement d'une chaîne en clair. Cette part est en recul par rapport à 2010 (49,3 %).

Le devis moyen des films d'initiative française sans financement d'une chaîne en clair s'élève à 1,92 M€ (2,63 M€ en 2010). Les devis de ces films s'échelonnent entre 0,06 M€ et 10,83 M€ en 2011 (entre 0,09 M€ et 12,01 M€ en 2010).

Films agréés sans financement de chaînes en clair

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films agréés sans TV en clair	97	110	98	141	119	124	141	143	139	147
% du total des films agréés	48,5	51,9	48,3	58,8	58,6	54,4	58,8	62,2	53,3	54,0
FIF* sans TV en clair	67	93	70	98	89	88	104	105	100	92
% du total des FIF*	41,1	50,8	41,9	52,4	54,3	47,6	53,1	57,7	49,3	44,4

*FIF : films d'initiative française

Les films sans chaîne payante

En 2011, 31,9 % des films d'initiative française ne sont préachetés par aucune chaîne de télévision payante (20,7 % en 2010). Cette part, en nette augmentation, fait suite à une régression continue depuis 2005.

Le devis moyen des films d'initiative française sans financement d'une chaîne payante s'élève à 0,98 M€ (0,78 M€ en 2010). Les devis de ces films s'échelonnent entre 0,06 M€ et 4,99 M€ en 2011 (entre 0,09 M€ et 3,97 M€ en 2010).

Films agréés sans financement de chaînes de télévision payante

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films agréés sans TV payante	77	91	57	89	64	71	66	68	75	109
% du total des films agréés	38,5	42,9	28,1	37,1	31,5	31,1	27,5	29,6	28,7	40,1
FIF* sans TV payante	52	72	34	56	42	46	45	39	42	66
% du total des FIF*	31,9	39,3	20,4	29,9	25,6	24,9	23,0	21,4	20,7	31,9

*FIF : films d'initiative française

F. L'intervention des SOFICA

104 films bénéficient de l'investissement des SOFICA en 2011

Définition

Les SOFICA (sociétés de financement de l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel) ont été créées par la loi du 11/07/1985. Ce sont des sociétés qui collectent des fonds auprès de particuliers et qui les investissent exclusivement dans le secteur de la production cinématographique et audiovisuelle.

Les personnes physiques ayant souscrit des parts de SOFICA en 2010 (investissements en 2011) ont bénéficié d'une réduction d'impôt sur le revenu de 48 %, à condition que la SOFICA investisse au moins 10 % de sa collecte dans le capital de sociétés de réalisation (financement du développement de projets), et de conserver les parts souscrites 5 ans. Les deux « rabots » successifs appliqués à l'ensemble des avantages fiscaux sur le revenu ont conduit à une diminution de la réduction d'impôt SOFICA à 43 % en 2011 et 36 % à partir de 2012.

Les investissements des SOFICA peuvent prendre la forme de versements en numéraire réalisés par contrats d'association à la production (mode d'intervention le plus fréquent), contrôlés par le CNC (investissements sur des œuvres agréées), et de souscription au capital de sociétés ayant pour activité exclusive la réalisation d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles agréées. Les investissements des SOFICA ne peuvent excéder 50 % de la part européenne des financements d'une même œuvre. Les contrats doivent être signés avant le début des prises de vues. Les SOFICA doivent investir dans des œuvres agréées réalisées en langue française. Par ailleurs, elles peuvent investir, dans la limite de 20 % de leur financement annuel, dans des œuvres de coproduction réalisées dans la langue d'un pays coproducteur majoritaire de l'Union Européenne.

Les SOFICA ne sont ni des coproducteurs (pas d'accès au soutien automatique), ni des distributeurs, ni des diffuseurs ; en contrepartie de leurs investissements, elles bénéficient de droits à recettes sur l'exploitation future des œuvres. Depuis 2005, les SOFICA signent chaque année une charte professionnelle définissant les règles d'investissement dans la production indépendante.

Les SOFICA sont intervenues sur 104 films agréés en 2011, soit quatre films de moins qu'en 2010. L'investissement global s'établit à 36,43 M€, en baisse de 27,2 % par rapport à l'année précédente.

L'investissement moyen des SOFICA par film s'établit à 350 300 €, contre 463 300 € en 2010 et 369 500 € en 2009. Il couvre, en moyenne, 6,6 % du devis des films concernés, contre 7,9 % en 2010 et 5,6 % en 2009.

En 2011, les SOFICA investissent dans des films dont le budget est supérieur à la moyenne : 5,33 M€, contre 5,10 M€ tous films agréés confondus. Ce devis moyen est en recul par rapport aux années précédentes : il était de 5,86 M€ en 2010 et de 6,65 M€ en 2009. 26 films présentent un devis supérieur à 7 M€ (32 films en 2010), soit 25,0 % des films soutenus par au moins une SOFICA en 2011 (29,6 % en 2010), et 25 films (24,0 %) un devis inférieur à 3 M€ (25 films et 23,1 % en 2010).

Intervention des SOFICA dans la production cinématographique

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films financés par les SOFICA	56	61	55	78	78	88	97	98	108	104
dont films d'initiative française	56	58	53	70	72	81	86	91	100	93
investissements des SOFICA (M€)	33,26	39,23	27,67	31,63	32,78	40,59	38,34	36,21	50,03	36,43

32 premiers films sont financés par des SOFICA en 2011, contre 27 en 2010 et 36 en 2009. Les investissements consacrés aux premiers films s'élèvent à 7,28 M€, soit 20,0 % du montant total investi par les SOFICA (10,78 M€ et 21,6 % en 2010, 8,84 M€ et 24,4 % en 2009).

En 2011, les SOFICA financent de nouveau très majoritairement des films réalisés en langue française (99 films sur 104). 46 des films sur lesquelles elles interviennent (44,2 %) ne sont pas coproduits par une chaîne en clair (46 films, soit 42,6 % en 2010).

Les SOFICA financent 25 films bénéficiaires d'une avance sur recettes avant réalisation, pour un montant global de 4,35 M€ (30 films et 10,19 M€ en 2010). Parmi ces 25 films figurent neuf premiers films (11 en 2010) et trois deuxièmes films (cinq en 2010).

13 SOFICA sont actives en 2011, contre 14 en 2010. La concentration de leur intervention est légèrement plus forte qu'en 2010 : les trois SOFICA les plus actives assurent 44,5 % de l'investissement total à destination des œuvres cinématographiques en 2011, contre 41,4 % en 2010 et 35,4 % en 2009.

Les SOFICA actives en 2011¹

	SOFICA	interventions	apports (M€)
1	Cinéimage	34	5,89
2	Banque Postale Image	26	5,19
3	Soficinéma	29	5,14
4	Palatine Etoile	18	3,79
5	Hoche Artois Images	9	2,93
6	Cofimage	13	2,45
7	Cofinova	14	2,42
8	Manon	13	2,41
9	UGC	4	2,40
10	Coficup	8	2,01
11	A Plus Image	7	1,31
12	Banque Populaire Images	3	0,27
13	Cofanim	3	0,23

¹ Plusieurs SOFICA peuvent intervenir pour le financement d'une même œuvre.

G. Le financement des films par les mandats d'exploitation

Dans le but de financer la production, les droits d'exploitation d'un film sur les différents supports de diffusion peuvent être cédés en amont de la production et donner lieu à des avances financières. Les mandats correspondants, qui concernent essentiellement l'exploitation en salles, l'édition vidéo et l'exploitation sur les marchés étrangers en dehors des pays coproducteurs, ne constituent pas des financements encadrés pour lesquels la transmission d'informations au CNC est obligatoire. Toutefois, ils sont le plus souvent mentionnés dans les dossiers de demande d'agrément des investissements comme éléments prévus pour le montage financier des projets.

Afin d'améliorer la précision de l'analyse, un enrichissement des données a été réalisé. Les informations relatives aux mandats de distribution en salles ont pu être complétées à partir des plans définitifs de financement des œuvres remis au CNC au moment de la procédure d'agrément de production et par les dossiers de mobilisation en minimum garanti du soutien automatique des distributeurs. En ce qui concerne les mandats étrangers, l'ADEF (Association des exportateurs de films) a transmis à la direction des études, des statistiques et de la prospective du CNC des informations complémentaires, concernant notamment les mandats étrangers.

En 2011, 240,12 M€ sont investis sous forme de mandats pour l'exploitation en salles, en vidéo ou à l'étranger (+16,4 % par rapport à 2010) de 195 films agréés (+12 films) dont 157 films d'initiative française (150 en 2010). En 2010, 206,26 M€ étaient investis sous forme de mandats dans 183 films agréés dont 150 d'initiative française.

71,7 % des films agréés en 2011 et 75,8 % des films d'initiative française reçoivent ainsi un préfinancement des distributeurs en salles et/ ou des éditeurs vidéo et/ou des exportateurs de films (respectivement 70,1 % et 73,9 % en 2010).

En moyenne, l'ensemble des mandats couvrent 20,0 % des devis des films concernés en 2011, contre 18,1 % en 2010.

Au total, 171 films bénéficient d'un mandat d'exploitation en salles en 2011 (164 en 2010), 109 films d'un mandat de commercialisation en vidéo (105 en 2010) et 125 films d'un mandat d'exportation (108 en 2010).

1) Les mandats groupés

Dans le financement de la production cinématographique, il existe des mandats dits « groupés », qui couvrent plusieurs catégories de droits d'exploitation sans qu'il soit possible d'attribuer une valeur à chaque type de droits.

Pour les films concernés, le montant des mandats est déclaré en une seule valeur avec, toutefois, mention des différents droits couverts. Pour la première fois, ces mandats groupés sont analysés de façon distincte dans cette étude.

En 2011, 74,29 M€ ont été investis sous forme de mandats groupés dans 68 films agréés (25,0 % des films agréés), tous d'initiative française (32,9 % des films d'initiative française). En 2010, les mandats groupés s'élevaient à 57,85 M€ pour 46 films agréés (17,6 % des films agréés) dont 45 d'initiative française (22,2 % des films d'initiative française).

Les mandats groupés couvrent, en moyenne, 13,3 % des devis des films concernés en 2011, contre 17,0 % en 2010 et 23,4 % en 2009.

Les mandats groupés

	2008	2009	2010	2011
nombre de films concernés	79	41	46	68
dont FIF*	71	41	45	68
montant total (M€)	125,50	81,73	57,85	74,29
moyenne par film (M€)	1,59	1,99	1,26	1,09
devis moyen des films concernés (M€)	8,15	8,54	7,39	8,22

*FIF : films d'initiative française

Les mandats groupés concernent des films aux devis élevés : un des 60 films agréés à devis inférieur à 1 M€ (trois sur 53 en 2010), 19 des 97 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (11 sur 88 en 2010), 19 des 53 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (17 sur 55 en 2010), 22 des 48 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (12 sur 49 en 2010) et sept des 14 films à devis supérieur à 15 M€ (trois sur 16 en 2010).

2) Les mandats de distribution en salles

A l'exclusion des mandats groupés, les distributeurs de films en salles investissent 56,01 M€ dans la production des films agréés en 2011. Ce montant est stable par rapport à 2010 (+0,5 %). Les minima garantis concernent 106 films dont 77 d'initiative française en 2011, soit 39,0 % des films agréés dans l'année (37,2 % des films d'initiative française). En 2010, ils concernaient 120 films dont 95 d'initiative française (46,0 % des films agréés et 46,8 % des films d'initiative française).

En moyenne, les distributeurs investissent 0,53 M€ par film financé en 2011, contre 0,46 M€ en 2010 et 0,40 M€ en 2009. Cette moyenne masque toutefois une forte concentration des investissements sur quelques films. 16 films bénéficient d'un mandat de distribution en salles dont le montant est supérieur ou égal à 1 M€, ils concentrent 70,7 % des apports totaux de ces derniers en 2011 (14 films et 61,5 % en 2010, 10 films et 61,6 % en 2009).

Les mandats de distribution en salles

	2008	2009	2010	2011
nombre de films concernés	71	92	120	106
dont FIF*	59	65	95	77
montant total (M€)	30,82	36,70	55,75	56,01
moyenne par film (M€)	0,43	0,40	0,46	0,53
devis moyen des films concernés (M€)	7,38	5,07	5,97	5,44

*FIF : films d'initiative française

Les films bénéficiant d'un mandat pour la distribution en salles présentent un devis moyen de 5,44 M€ en 2011 (5,97 M€ en 2010 et 5,07 M€ en 2009). Les mandats de distribution en salles couvrent, en moyenne, 9,7 % des devis des films concernés en 2011, contre 7,8 % en 2010 et 7,9 % en 2009.

Les distributeurs financent des films aux devis variés : 18 des 60 films agréés à devis inférieur à 1 M€ (21 sur 53 en 2010), 40 des 97 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (39 sur 88 en 2010), 24 des 53 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (28 sur 55 en 2010), 19 des 48 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (23 sur 49 en 2010) et cinq des 14 films à devis supérieur à 15 M€ (neuf sur 16 en 2010).

3) Les mandats vidéo

A l'exclusion des mandats groupés, les éditeurs vidéo financent la production de 42 films agréés en 2011 (dont 35 d'initiative française) pour un montant total de 16,00 M€. En moyenne, ils apportent 0,38 M€ par film, soit 5,7 % du devis.

Comme les mandats salles, les mandats vidéo apparaissent concentrés sur quelques films. En 2011, deux films bénéficient d'un mandat vidéo dont le montant est supérieur ou égal à 1 M€ (deux en 2010 et un en 2009), ils cumulent 45,0 % des mandats vidéo de l'année (20,0 % en 2010 et 17,9 % en 2009).

Les mandats vidéo

	2008	2009	2010	2011
nombre de films concernés	53	35	59	42
dont FIF*	49	32	51	35
montant total (M€)	21,63	6,97	10,72	16,00
moyenne par film (M€)	0,41	0,20	0,18	0,38
devis moyen des films concernés (M€)	8,31	5,39	5,43	6,70

*FIF : films d'initiative française

Les 42 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation en vidéo présentent un devis moyen relativement élevé à 6,70 M€ en 2011 (5,43 M€ en moyenne pour 59 films en 2010). S'ils privilégient les films à budget élevé, les éditeurs vidéo financent des films dans toutes les tranches de devis : trois des 60 films à devis inférieur à 1 M€ (six sur 53 films en 2010), 19 des 97 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (19 sur 88 films en 2010), cinq des 53 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (11 sur 55 films en 2010), 11 des 48 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (10 sur 49 films en 2010) et deux des 14 films à devis supérieur à 15 M€ (deux sur 16 films en 2010).

4) Les mandats étrangers

Les mandats étrangers concernent généralement la commercialisation des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

A l'exception des mandats groupés, 114 films bénéficient de mandats pour l'exploitation à l'étranger en 2011, pour un montant global de 93,82 M€ (85 films et 81,94 M€ en 2010). En moyenne, les apports en mandats étrangers atteignent 0,82 M€ par film (11,8 % du devis).

Les mandats étrangers apparaissent encore plus concentrés sur quelques films que les autres types de mandats. En 2011, 20 films bénéficient d'un mandat étranger dont le montant est supérieur ou égal à 1 M€ (11 films en 2010), ils totalisent 78,0 % des mandats (83,8 % en 2010).

Les mandats étrangers

	2008	2009	2010	2011
nombre de films concernés	89	89	85	114
dont FIF*	72	71	63	95
montant total (M€)	167,24	34,24	81,94	93,82
moyenne par film (M€)	1,88	0,38	0,96	0,82
devis moyen des films concernés (M€)	8,12	5,21	6,27	6,98

*FIF : films d'initiative française

Le devis moyen des 114 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation à l'étranger en 2011 est relativement élevé à 6,98 M€ (6,27 M€ en 2010). Les mandats étrangers concernent toutefois des films dans toutes les tranches de devis : 11 des 60 films à devis inférieur à 1 M€ (11 sur 53 films en 2010), 39 des 97 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (32 sur 88 films en 2010), 25 des 53 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (14 sur 55 films en 2010), 30 des 48 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (21 sur 49 films en 2010) et neuf des 14 films à devis supérieur à 15 M€ (sept sur 16 films en 2010).

H. Les investissements de soutien financier (aide automatique)

En 2011, les sociétés de production ont largement eu recours aux sommes créditées sur leurs comptes au CNC

Consommation de soutien financier automatique par les producteurs

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
soutien investi hors majorations (M€)	55,10	55,99	53,68	58,47	57,24	53,77	58,54	55,33	55,70	52,18
soutien investi avec majorations (M€)	70,78	73,86	70,06	74,02	68,07	63,35	69,88	66,03	66,96	63,49
sociétés concernées	157	159	151	162	177	189	183	179	196	208

Les majorations sont liées au tournage en studios (jusqu'à 2005) ou à la réalisation en langue française.

En 2011, 208 entreprises de production cinématographique ont investi 63,49 M€ de soutien automatique, majorations comprises.

Le montant de soutien investi pour régler les créances privilégiées (salaires, charges sociales, crédits professionnels) s'établit à 1,42 M€ en 2011 (2,2 % du soutien global), contre 1,05 M€ en 2010 (1,6 %) et 0,87 M€ en 2009 (1,3 %). Le soutien investi dans la production en amont (hors règlement des créances privilégiées) s'élève à 52,28 M€ en 2011, contre 54,65 M€ en 2010 et 54,46 M€ en 2009.

49,1 % du soutien est mobilisé en amont par dix sociétés : EuropaCorp, TF1 Films Production, Fidélité Films, France 2 Cinéma, Les Productions du Ch'Timi, Studio 37, Nord-Ouest Films, StudioCanal, M6 Films et Les Films du 24.

Les autres principaux bénéficiaires du soutien constituent un noyau central de 36 sociétés qui investissent 32,2 % du soutien total mobilisé en 2011. 154 sociétés se partagent les 18,1 % du solde de soutien investi en 2011.

I. Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes

1) L'avance sur recettes avant réalisation

Précision : Les données figurant dans ce tableau correspondent aux montants d'avance sur recettes effectivement mobilisés dans les films agréés de chaque année et intègrent également des reports. Ces données sont différentes des montants prévisionnels figurant dans la loi de finances ou des montants d'aides accordées chaque année par la commission d'aide concernée.

En 2011, 49 films sont produits avec l'aide en amont de l'avance sur recettes. Parmi ces films, cinq sont des coproductions minoritaires françaises. Les films d'initiative française aidés par l'avance sur recettes représentent 21,3 % de l'ensemble des films d'initiative française produits en 2011, contre 25,6 % en 2010.

Parmi les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, 21 sont des premiers films (19 en 2010, 17 en 2009) dont 19 d'initiative française. Ainsi, 42,9 % des films agréés en 2011 ayant bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation sont des premiers films (33,9 % en 2010, 38,6 % en 2009). Cinq deuxièmes films ont reçu l'avance avant réalisation en 2011 dont trois d'initiative française, contre huit en 2010 et neuf en 2009.

Le total des avances accordées aux films agréés en 2011 s'élève à 20,28 M€ et couvre, en moyenne, 15,5 % des devis des films aidés. Pour les films d'initiative française de fiction, l'avance moyenne s'établit à 485 000 €, contre 494 000 € en 2010. Par ailleurs, un film d'animation a bénéficié de cette aide pour un montant de 600 000 € en 2011 (deux films en 2010).

Comme en 2010, les montants des avances par film agréé s'échelonnent entre 120 000 € et 600 000 €.

Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
nombre de films	50	60	63	61	52	54	46	44	56	49
dont films d'initiative française	48	56	59	58	46	49	44	42	52	44
montant accordé (M€)	17,07	21,62	23,53	20,96	19,49	20,05	17,69	20,07	24,57	20,28

Canal+ finance 20 des 49 films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 40,8 % d'entre eux (34 films et 60,7 % en 2010). TPS Star ne préachète aucun film avec avance sur recettes en 2011 (un film en 2010). Ciné+ contribue au financement de 16 films bénéficiaires de l'avance (38 films en 2010). Orange cinéma séries préachète quatre films avec avance sur recettes (cinq films en 2010).

18 films bénéficiaires de l'avance avant réalisation, tous d'initiative française, sont financés par au moins une chaîne de télévision en clair (29 films en 2010, 17 films en 2009). Arte finance sept films et France Télévisions 11 films bénéficiaires de l'avance.

Par ailleurs, 25 films bénéficiaires de l'avance sont financés par au moins une SOFICA (30 films en 2010) et 28 films sont soutenus par au moins une collectivité territoriale (41 films en 2010).

Le crédit d'impôt est sollicité pour 29 des 44 films d'initiative française bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 65,9 % d'entre eux (38 films, soit 73,1 % en 2010).

2) L'avance sur recettes après réalisation

Dix films agréés en 2011 bénéficient de l'avance sur recettes après réalisation (9 films en 2010).

Le montant total des allocations s'élève à 1,00 M€ (0,69 M€ en 2010), soit une moyenne de 100 500 € par film. Le devis moyen de ces films s'élève à 0,78 M€ (0,84 M€ en 2010). L'avance après réalisation représente 13,0 % du devis des films aidés (9,2 % en 2010).

Parmi les films aidés figurent huit premiers films (quatre en 2010) et aucun deuxième film (trois en 2010). Cinq films bénéficiaires de l'avance sur recettes après réalisation sont des documentaires (sept films en 2010).

Parmi les films bénéficiaires de l'avance après réalisation, deux sont préachetés à la fois par Canal+ et par Ciné+. Aucun n'est financé par une chaîne de télévision en clair. Deux films bénéficient du financement d'au moins une SOFICA. Par ailleurs, deux films sont soutenus par au moins une collectivité territoriale.

J. Le crédit d'impôt

L'article 88 de la Loi de finances pour 2004 n°2003-1311 du 30 décembre 2003 instaure un crédit d'impôt au titre des dépenses de production cinématographique. L'article 48 de la loi n° 2004-1485 du 30 décembre 2004, l'article 24 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 et l'article 109 de la loi 2005-1720 du 30 décembre 2005 viennent compléter ou modifier le dispositif législatif sur le crédit d'impôt. Ce crédit d'impôt vise à encourager les entreprises de production à réaliser principalement sur le territoire français les travaux de production de leurs œuvres cinématographiques agréées. Depuis le 1^{er} janvier 2006, cet avantage fiscal est réservé aux entreprises de production déléguée pour les films tournés en français et est plafonné à 1 M€ par film. Le crédit d'impôt est égal à 20 % des dépenses éligibles.

Le crédit d'impôt est imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice au cours duquel les dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt sont exposées. Le cas échéant, l'excédent de crédit d'impôt qui ne peut être imputé sera restitué à l'entreprise bénéficiaire.

En 2011, parmi les 207 films d'initiative française agréés, 131 font l'objet d'une demande d'agrément provisoire de crédit d'impôt (137 sur 203 films d'initiative française en 2010).

Le total cumulé des devis de ces 131 films s'élève à 763,60 M€ dont 715,39 M€ sont prévus pour être dépensés en France, soit 93,7 %. A titre de comparaison, la part des dépenses prévues en France pour les 76 films d'initiative française de 2011 qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt s'établit à 59,0 %.

Globalement, les dépenses réalisées en France par les films bénéficiaires du crédit d'impôt représentent 76,9 % de l'ensemble des dépenses effectuées en France par les films d'initiative française en 2011 (79,4 % en 2010).

Les films ayant demandé le bénéfice du crédit d'impôt

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
films d'initiative française	111	118	119	120	124	125	137	131
% du total	66,5	63,1	72,6	64,9	63,3	68,7	67,5	63,3

87,5 % des films d'initiative française dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ et 76,3 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ ont demandé le bénéfice du crédit d'impôt. Ils étaient respectivement 77,5 % et 82,6 % en 2010. Globalement, 82,1 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 15 M€ ont demandé le crédit d'impôt en 2011 (80,2 % en 2010). Cette proportion s'établit à 50,0 % pour les films à plus de 15 M€ (50,0 % en 2010) et à 52,1 % pour les films à moins de 4 M€ (59,0 % en 2010).

Parmi les 12 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 15 M€, six films ne répondent pas aux critères d'éligibilité pour bénéficier du crédit d'impôt. En effet, trois de ces films sont tournés en langue anglaise et les trois autres, en langue française, sont tournés intégralement ou en partie à l'étranger, avec des dépenses significatives sur place et sans que le tournage à l'étranger ne se justifie artistiquement.

Entre 7 M€ et 15 M€, cinq films d'initiative française sur 40 ne bénéficient pas du crédit d'impôt. Un de ces films n'est pas d'expression originale française. Les quatre autres sont intégralement (deux films) ou principalement (deux films) tournés à l'étranger avec des dépenses significatives effectuées sur place. La part de dépenses réalisées à l'étranger sur ces quatre films varie de 46 % à 70 % de leur devis total. Sur les quatre films d'expression originale française, deux sont coproduits à la fois avec la Belgique et le Luxembourg et sont tournés intégralement dans ces pays qui proposent également des mécanismes d'incitation fiscale.

Entre 4 M€ et 7 M€, neuf films d'initiative française ne bénéficieront pas du crédit d'impôt. Quatre ne sont pas d'expression originale française et un a été agréé une fois terminé. Les quatre autres sont coproduits avec la Belgique (un film) ou à la fois avec la Belgique et le Luxembourg (trois films). Ils sont majoritairement tournés dans ces deux pays.

Parmi les 56 films (sur 117) dont le devis est inférieur à 4 M€ qui n'ont pas bénéficié du crédit d'impôt, 23 films ont été agréés une fois terminés et huit films ne sont pas d'expression originale française. Les raisons pour lesquelles les autres films n'ont pas pu bénéficier du crédit d'impôt sont multiples : films présentant dans leur plan de financement une part importante de financements publics (13 films), films dont les sujets imposent tout ou partie importante du tournage à l'étranger avec des dépenses significatives hors de France (sept films), pas de demande de crédit d'impôt (deux films) et, enfin, trois films tournés intégralement à l'étranger sans raison artistique, dont deux films coproduits à la fois avec la Belgique et le Luxembourg.

Les films ayant demandé le bénéfice du crédit d'impôt selon le devis

	2007		2008		2009		2010		2011	
	FIF ¹	avec CIC ²	FIF ¹	avec CIC ²	FIF ¹	avec CIC ²	FIF ¹	avec CIC ²	FIF ¹	avec CIC ²
plus de 15 M€	12	8	18	12	11	8	12	6	12	6
7 M€ à 15 M€	37	33	42	36	35	30	40	31	40	35
4 M€ à 7 M€	30	25	28	22	27	18	46	38	38	29
moins de 4 M€	106	54	108	54	109	69	105	62	117	61
total	185	120	196	124	182	125	203	137	207	131

¹ Films d'initiative française.

² Crédit d'impôt cinéma

En 2011, 62,3 % des films d'initiative française effectuent plus de 90 % de leurs dépenses de production en France, contre 65,5 % en 2010 et 68,7 % en 2009. Cette proportion était de 51,9 % en 2003, année précédant la mise en place du crédit d'impôt.

Les films d'initiative française selon leurs dépenses en France

	2007		2008		2009		2010		2011	
	films	%	films	%	films	%	films	%	films	%
plus de 90%	122	65,9	135	68,9	125	68,7	133	65,5	129	62,3
70% à 90%	32	17,3	30	15,3	29	15,9	33	16,3	34	16,4
50% à 70%	18	9,7	19	9,7	16	8,8	24	11,8	32	15,5
moins de 50%	13	7,0	12	6,1	12	6,6	13	6,4	12	5,8
total	185	100,0	196	100,0	182	100,0	203	100,0	207	100,0

Le nombre de jours de tournage en France représente 72,7 % du nombre total de jours de tournage pour les fictions d'initiative française en 2011 (71,7 % en 2010 et 75,4 % en 2009). Cette part s'élevait à 63,7 % en 2003.

Nombre de jours de tournage des films d'initiative française*

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
nombre de jours de tournage en France	4 224	4 645	4 315	4 500	4 856	4 996	4 442	4 959	5 002
<i>dont jours de tournage extérieur</i>	3 746	4 275	4 015	4 100	4 584	4 500	4 200	4 657	4 693
nombre de jours de tournage à l'étranger	2 266	1 405	1 640	1 235	1 770	1 639	1 450	1 962	1 877
total	6 490	6 050	5 955	5 735	6 626	6 635	5 892	6 921	6 879

* Sont exclus de ces données les films d'animation et les films documentaires.

K. Les aides publiques des collectivités territoriales

Les aides publiques des collectivités territoriales dans la production agréée en 2011 s'élèvent à 20,96 M€. Ces subventions se répartissent sur 94 films (99 en 2010). Dix films bénéficiant d'une aide de collectivité territoriale ne sont pas d'initiative française (sept en 2010). Parmi les 94 films aidés par les collectivités territoriales figurent 26 premiers films (33 en 2010) et 18 deuxièmes films (18 en 2010).

En 2011, 15 films sont financés simultanément par deux collectivités territoriales (20 films en 2010) et trois films par trois collectivités (trois en 2010). Aucun film n'est soutenu par quatre collectivités en 2011. Un film était dans ce cas en 2010.

Les régions sont les collectivités territoriales les plus actives dans la production de films cinématographiques. Elles apportent 94,8 % des aides totales fournies par les collectivités territoriales en 2011 (96,8 % en 2010).

Les aides publiques des collectivités territoriales à la production cinématographique

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
nombre de films aidés	31	40	49	55	59	65	96	90	99	94
montant des aides (M€)	7,22	9,94	11,26	12,07	13,43	15,86	23,56	19,36	22,01	20,96

Les films aidés par les collectivités territoriales présentent un devis moyen de 4,03 M€ (3,79 M€ en 2010). Les aides couvrent, en moyenne, 5,5 % des devis des films concernés (5,9 % en 2010).

49 des 94 films aidés par les collectivités territoriales sont préachetés par Canal+ (62 en 2010), cinq par TPS Star (six en 2010), 41 par Ciné+ (62 en 2010) et 11 par Orange cinéma séries (huit en 2010). Les chaînes historiques en clair participent au financement de 43 films aidés par les collectivités territoriales en 2011 (45 en 2010) et les SOFICA à 49 films (50 en 2010).

30 films cumulent le bénéfice de l'avance sur recettes (avant ou après réalisation) et l'aide d'au moins une collectivité territoriale. Ils étaient 45 en 2010. 70 films aidés par les collectivités territoriales font, par ailleurs, l'objet d'une demande de crédit d'impôt (72 en 2010).

La région Ile-de-France apporte 58,3 % de l'ensemble des aides publiques des collectivités territoriales en 2011. Elle intervient sur 39 films (41,5 % des films aidés) pour un montant de 12,22 M€.

Aides publiques des collectivités territoriales dans la production agréée en 2011

collectivité	films	aides (M€)
Ile-de-France	39	12,22
PACA	15	1,80
Aquitaine	6	0,82
Centre	5	0,79
Nord-Pas-de-Calais	5	0,74
Bretagne	5	0,70
Poitou-Charentes	7	0,51
Limousin	5	0,44
Haute-Normandie	2	0,30
Martinique	2	0,30
Alpes-Maritimes	3	0,26
Languedoc-Roussillon	2	0,26
Auvergne	3	0,25
Midi-Pyrénées	2	0,25
Franche-Comté	2	0,24
Charente	3	0,23
Charente-Maritime	3	0,21
Lorraine	2	0,20
Picardie	1	0,16
Bourgogne	1	0,15
Dordogne	1	0,10
Pays-de-la-Loire	1	0,05

Parallèlement, Rhône-Alpes Cinéma contribue au financement de 11 films agréés en 2011 (14 en 2010), tous d'initiative française. L'apport en coproduction de Rhône-Alpes Cinéma s'élève à 2,91 M€ (3,58 M€ en 2010), soit 265 000 € en moyenne par film (256 000 € en 2010). En ajoutant les apports en coproduction de Rhône-Alpes Cinéma aux aides publiques accordées par les collectivités territoriales pour le financement de la production de films agréés en 2011, la contribution totale des collectivités territoriales s'établit à 23,87 M€ sur 102 films (25,59 M€ en 2010).

III. Tournage, production et postproduction

A. Les principaux producteurs de films

180 entreprises différentes produisent les 207 films d'initiative française agréés en 2011, parmi lesquels 33 productions co-déléguées sont dénombrées. Le secteur de la production cinématographique reste donc peu concentré.

Pathé Production est la société la plus active en 2011 avec six films d'initiative française produits dont le devis moyen s'élève à 15,62 M€. Suivent ensuite La Petite Reine avec cinq films d'un devis moyen de 12,06 M€, Agat Films et Cie avec quatre films d'un devis moyen de 3,35 M€, Les Films du 24 avec quatre films d'un devis moyen de 9,82 M€ et TS Productions avec quatre films d'un devis moyen de 2,19 M€.

Six sociétés ont produit trois films et 31 sociétés en ont produit deux en 2011. Enfin, 138 sociétés produisent un seul film.

Entreprises de production des films d'initiative française

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
nombre de films d'initiative française	163	183	167	187	164	185	196	182	203	207
nombre de sociétés de production	132	153	133	156	141	159	162	161	174	180

B. Supports de tournage

La proportion de films d'initiative française tournés en vidéo numérique continue de progresser et s'établit à 72,5 % en 2011 (150 films), contre 45,3 % en 2010 (92 films) et 41,8 % en 2009 (76 films). Parmi les films tournés en numérique, 29 sont des documentaires, contre 24 en 2010 et 23 en 2009. En 2011, 95,7 % des films d'initiative française à moins de 1 M€ sont tournés en vidéo numérique, 84,3 % des films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€, 63,2 % des films d'initiative française de 4 M€ à 7 M€ et 42,3 % des films d'initiative française à plus de 7 M€ (82,6 % à moins de 7 M€).

La part de films tournés en 35 mm diminue sensiblement : elle est de 25,6 % de la production d'initiative française en 2011, contre 48,8 % en 2010 et 52,7 % en 2009.

C. Durée de tournage

6 879 jours de tournage pour les films de fiction d'initiative française dont 27,3 % à l'étranger

Remarque préalable : Pour l'analyse concernant la durée des tournages, sont exclus tous les films d'animation et documentaires.

Le nombre cumulé des jours de tournage pour les films de fiction d'initiative française s'établit à 6 879 jours, soit une très légère baisse par rapport à 2010 pour 4 films de plus. La durée moyenne de tournage pour un film d'initiative française est de 40 jours (41 jours en 2010, 39 jours en 2009).

Le nombre de jours de tournage dans l'hexagone s'établit à 5 002 jours, contre 4 959 jours en 2010. Cette très légère augmentation concerne principalement les tournages en décors naturels (+36 jours).

70 films d'initiative française, soit 40,5 % des 173 films pris en compte, sont partiellement ou intégralement tournés à l'étranger (72 films, soit 42,6 % en 2010). Ces 70 films génèrent 1 877 jours de tournage à l'étranger en 2011 (1 962 jours en 2010), soit une moyenne de 27 jours par film (comme en 2010). Le choix du tournage à l'étranger est, dans la majorité des cas, lié à des exigences d'ordre artistique. Néanmoins, ce choix répond parfois à une logique financière, la localisation à l'étranger permettant des économies sur les coûts (Hongrie, Portugal) ou l'accès à des financements locaux au travers des coproductions (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Canada).

En 2011, 20 films d'initiative française sont partiellement tournés dans les studios français (24 films en 2010). La durée moyenne de tournage en studio est de 15 jours, contre 13 jours en 2010 et 11 jours en 2009. Les films tournés en studio présentent des devis élevés : trois films affichent un devis de plus de 15 M€, deux films un devis compris entre 10 M€ et 15 M€ et sept films un devis compris entre 7 M€ et 10 M€. Le devis moyen des 20 films d'initiative française partiellement tournés dans les studios français en 2011 s'établit à 9,5 M€.

Nombre de jours de tournage des films de fiction d'initiative française

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
jours de tournage	5 794	6 490	6 050	5 955	5 735	6 626	6 635	5 892	6 921	6 879
dont : extérieur en France	3 820	3 746	4 275	4 015	4 100	4 584	4 500	4 200	4 657	4 693
studios en France	446	478	370	300	400	281	496	218	302	309
à l'étranger	1 528	2 266	1 405	1 640	1 235	1 770	1 639	1 474	1 962	1 877
nombre de films	141	159	149	152	141	156	155	151	169	173
durée moyenne de tournage	41	41	40	39	41	42	43	39	41	40

9 films de fiction de coproduction minoritaire sont partiellement tournés en France en 2011, contre 10 en 2010 et 9 en 2009. Parmi eux, deux films sont intégralement tournés en France.

Nombre de semaines de tournage des films de fiction à majorité étrangère

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
semaines de tournage en France	15	31	13	7	25	14	38	24	45	29

D. Postproduction

Les travaux de laboratoire sont effectués en France pour la plupart des 207 films d'initiative française agréés en 2011. Le nombre de films ayant recours à des laboratoires étrangers est en baisse. En effet, 10 films d'initiative française, soit 4,8 % des films d'initiative française agréés, ont été post-produits dans des laboratoires étrangers, contre 24 films en 2010 (11,8 %) et 11 films en 2009 (6,0 %). Parmi ces 10 films, sept sont post-produits dans des laboratoires belges.

En France, les laboratoires du groupe Eclair, les entreprises du groupe Quinta Industries, l'association Arane Gulliver / Mikros Images et la société Digimage réalisent les travaux de laboratoire de finition pour la grande majorité des films d'initiative française en 2011.

Les travaux de postproduction sont effectués à l'étranger pour neuf films d'initiative française (21 en 2010, 17 en 2009). La Belgique (six films) est le principal pays de localisation de ces travaux.

Pour 33,8 % des films à majorité étrangère (22 films sur 65), la postproduction a été confiée à des laboratoires français (36,2 % en 2010, 27,1 % en 2009). Des auditoriums français ont également participé à la production de 27 films à majorité étrangère (21 en 2010, 17 en 2009).

ANNEXES

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2011 (1/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	chaînes	TNT	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
10 jours en or	Brossette Nicolas	6,32	fiction	1		C+	Ciné+		F3		X	OUI		Fr-100
3 mondes	Corsini Catherine	4,75	fiction	3		C+	Ciné+		F3		X	OUI	X	Fr-100
30° couleur	Jean Baptiste Lucien / Larue Philippe	8,30	fiction	2 / 1		C+	Ciné+		F2		X	OUI	X	Fr-100
36 témoins	Belvaux Lucas	6,52	fiction	3		C+	Ciné+		F3		X	OUI	X	Fr-79 / Belg-20
A l'aveugle	Palud Xavier	9,05	fiction	3		OR			F2		X	OUI		Fr-100
A moi seule	Videau Frédéric	1,17	fiction	3	avant	OR							X	Fr-100
A sec	Magne Grégory / Viard Stéphane	0,96	fiction	1/1							X	OUI	X	Fr-100
Absence (L')	Keita Mama	0,44	fiction	3	après									Fr-100
Adieu Berthe	Podalydes Bruno	3,43	fiction	3		C+	OR		F3		X	OUI	X	Fr-100
Adieux à la reine (Les)	Jacquot Benoît	7,82	fiction	3		C+	Ciné+		F3		X	OUI	X	Fr-90 / Es-10
Alyah	Wajeman Elie	1,80	fiction	1	avant				F2		X	OUI		Fr-100
Amazonia	Ragobert Thierry	9,47	docu	1		C+	TPS		F2			OUI		Fr-60 / Brésil-40
Amérique (L')	Fassio Anne	5,35	fiction	2		Ciné+			F3			OUI	X	Fr-100
Amitiés sincères	Archinard Stéphane / Prevot-Leygonie François	5,25	fiction	1 / 1		OR	Ciné+			D8	X	OUI	X	Fr-100
Amour	Haneke Michael	8,10	fiction	3	avant	C+	Ciné+		F3			OUI	X	Fr-70 / All-20 / Aut-10
Amour dure trois ans (L')	Beigbeder Frédéric	6,71	fiction	1		C+	Ciné+		F2			OUI		Fr-87 / Belg-12
Another Silence	Amigorena Santiago	2,29	fiction	2		C+								Fr-50 / Can-25 / Arg-13 / Brésil-11
Apparition de la Joconde (L')	Lunel François	0,38	fiction	2										Fr-100
Après mai	Assayas Olivier	5,30	fiction	3	avant	C+	Ciné+		F3		X	OUI	X	Fr-100
Archipelitude	Viret Patrick	0,39	docu	1										Fr-100
Arrête de pleurer Pénélope	Arnaud Juliette / Puget Corinne	3,01	fiction	1 / 1		C+	Ciné+		M6	W9		OUI		Fr-100
Associés contre le crime...	Thomas Pascal	9,45	fiction	3		C+	Ciné+		F2		X	OUI		Fr-100
Astérix et Obélix chez les Bretons	Tirard Laurent	61,24	fiction	3		OR			F2/F3					Fr-70 / Hong-10 / Es-10 / It-10
Au cas où je n'aurais pas la Palme d'Or	Cohen Renaud	0,18	fiction	2										Fr-100
Au galop	De Lencquesaing Louis-Do	2,22	fiction	1	avant	C+					X	OUI		Fr-100
Augustine	Winocour Alice	3,98	fiction	1	avant	C+	Ciné+		F3		X	OUI	X	Fr-100
Aujourd'hui	Gomis Alain	1,57	fiction	3	avant									Fr-80 / Sénégal-20
Aux yeux de tous	Jimenez Cédric / Duprey Arnaud	1,48	fiction	2 / 1		C+	Ciné+			D8	X	OUI		Fr-100
Bal des menteurs (Le)	Leconte Daniel	0,54	docu	2		C+								Fr-100
Bienvenue parmi nous	Becker Jean	7,41	fiction	3		C+	Ciné+		F3			OUI	X	Fr-100
Bowling	Mention Schaar Marie-Castille	10,55	fiction	2		C+	Ciné+		TF1		X	OUI		Fr-100
Camille redouble	Lvovsky Noémie	6,69	fiction	3	avant	C+	Ciné+		F2		X	OUI	X	Fr-100
Captured	Mendoza Brillante	1,56	fiction	3		C+	Ciné+		Arte					Fr-68 / All-11 / Philippines-11 / GB-10
Carnage	Polanski Roman	20,00	fiction	3		C+	Ciné+		F2					Fr-60 / All-20 / Pol-10 / Es-10
Cassos	Carrese Philippe	0,42	fiction	1		Ciné+						OUI	X	Fr-100
Ce que le jour doit à la nuit	Arcady Alexandre	13,17	fiction	3		C+	Ciné+		F2					Fr-100
Cendrillon, elle était une fois dans l'Ouest	Hérolde Pascal	10,83	anim	2		C+					X	OUI		Fr-80 / Belg-20
Cerise sur le gâteau (La)	Morante Laura	4,63	fiction	1		TPS	C+				X	OUI		Fr-80 / It-20
Cette année-là	Malle Justine	0,71	fiction	1								OUI	X	Fr-100
Cherchez Hortense	Bonitzer Pascal	4,53	fiction	3	avant	OR					X	OUI	X	Fr-100

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2011 (2/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	chaînes	TNT	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Chroniques d'une cour de récré	Fritah Brahim	1,18	fiction	1		OR						OUI		Fr-100
Cité rose (La)	Abraham Julien	3,65	fiction	1		OR			F2		X	OUI	X	Fr-100
Claude	Siri Florent Emilio	19,81	fiction	3		C+	Ciné+		TF1		X			Fr-88 / Belg-12
Comme des frères	Gelin Hugo	4,91	fiction	1		TPS	Ciné+			D8	X	OUI		Fr-100
Comme un chef	Cohen Daniel	10,02	fiction	3		C+	Ciné+		TF1			OUI		Fr-90 / Es-10
Confession d'un enfant du siècle	Verheyde Sylvie	4,25	fiction	3		C+	Ciné+		Arte					Fr-60 / All-30 / GB-10
Cookie	Fazer Léa	5,33	fiction	3		TPS	OR		F2		X	OUI		Fr-100
Cornouaille	Le Ny Anne	6,04	fiction	3	avant	C+	Ciné+		F2		X	OUI	X	Fr-100
Crawl	Lasgouttes Hervé	1,17	fiction	1	avant								X	Fr-100
Dans la maison	Ozon François	9,21	fiction	3		C+	Ciné+		F2		X	OUI	X	Fr-100
De force	Henry Frank	6,68	fiction	1		C+	Ciné+				X			Fr-50 / Lux-36 / Belg-12
De l'autre côté du périph	Charhon David	7,90	fiction	2		C+	TPS		M6	W9	X	OUI		Fr-100
De l'usage du sextoy en temps de crise	Pittard Eric	1,08	fiction	2	avant						X	OUI	X	Fr-100
De rouille et d'os	Audiard Jacques	15,55	fiction	3		C+	Ciné+		F2		X	OUI	X	Fr-87 / Belg-12
Débacle	Sarmiento Valeria	4,80	fiction	3		C+			F3					Fr-65 / Port-35
Délicatesse (La)	Foenkinos David / Foenkinos Stéphane	6,87	fiction	1 / 1		C+	Ciné+		F2		X	OUI		Fr-100
Demain ?	Laurent Christine	1,41	fiction	3	avant									Fr-80 / Port-20
Des morceaux de moi	Lemesle Nolwenn	1,90	fiction	1	avant						X	OUI	X	Fr-100
Des vents contraires	Lespert Jalil	3,51	fiction	2		OR				D8	X	OUI	X	Fr-100
Dessine-toi...	Porte Gilles	0,49	docu	2										Fr-100
Détroit mes fantômes	Faigenbaum Steve	0,51	docu	1	avant								X	Fr-100
Du vent dans mes mollets	Tardieu Carine	5,23	fiction	2		C+	Ciné+			D8	X	OUI	X	Fr-100
Emilie Jolie	Nielsen Francis / Chatel Philippe	3,92	anim	2 / 1		TPS	OR				X	OUI	X	Fr-100
Esprit du vin "Réveil des terroirs" (L')	Minvielle Olympe / Minvielle Yvon	0,13	docu	1/1										Fr-100
Et maintenant on va où ?	Labaki Nadine	4,70	fiction	2		C+	Ciné+		F2					Fr-63 / Liban-27 / It-10
Et si on vivait tous ensemble ?	Robelin Stéphane	3,73	fiction	2		C+						OUI	X	Fr-60 / All-40
Etoiles de Sidi Moumen (Les)	Ayouch Nabil	3,35	fiction	3		C+			Arte					Fr-55 / Maroc-26 / Belg-17
Etre là	Sauder Régis	0,43	docu	1	avant							OUI	X	Fr-100
Eyes Find Eyes	Fernandez Jean-Manuel / Williams Sean Price	0,19	fiction	1 / 1										Fr-100
Fée (La)	Abel Dominique / Gordon Fiona / Romy Bruno	3,02	fiction	3 / 3 / 3		C+	Ciné+		F3		X	OUI	X	Fr-50 / Belg-50
Fille du 14 juillet (La)	Peretjatko Antonin	1,00	fiction	1							X	OUI	X	Fr-100
Fils de l'autre (Le)	Levy Lorraine	2,67	fiction	3		OR			F3		X			Fr-100
Fils du marchand d'olives (Le)	Zeitindjoglou Mathieu	0,06	docu	1										Fr-100
Fly Me to the Moon	Chaumeil Pascal	26,27	fiction	2		OR	Ciné+		TF1					Fr-74 / Belg-25
Foxfire	Cantet Laurent	8,80	fiction	3		C+	Ciné+		F2					Fr-65 / Can-35
France, terra incognita	Marchais Dominique	0,81	docu	2	avant				Arte			OUI	X	Fr-100
Free Angela and All Political Prisoners	Lynch Shola	0,83	docu	2		C+				D8			X	Fr-100
Friends from France	Weil Anne / Kotlarski Philippe	3,46	fiction	1 / 1	avant	C+	OR				X			Fr-51 / All-26 / Russie-11 / Can-10
Gigola	Charpentier Laure	4,93	fiction	1										Fr-100

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2011 (3/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	chaînes	TNT	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Goodbye Morocco	Mokneche Nadir	2,90	fiction	3	avant	Ciné+			F2		X	OUI		Fr-90 / Belg-10
Grand Soir (Le)	Delépine Benoît / Kervern Gustave	3,99	fiction	3 / 3		C+	Ciné+		Arte		X	OUI	X	Fr-88 / Belg-11
Grandpuits & petites victoires	Azam Olivier	0,16	docu	3										Fr-100
Guerre des boutons (La)	Samuël Yann	12,69	fiction	3		TPS			TF1		X	OUI	X	Fr-100
Guetteur (Le)	Placido Michèle	14,99	fiction	3		C+	Ciné+		F2		X	OUI	X	Fr-70 / Belg-15 / It-15
Henaut président	Muller Michel	1,52	fiction	2							X	OUI	X	Fr-100
Here Comes the Sun	Novion Anna	1,54	fiction	2		TPS	Ciné+				X	OUI		Fr-100
Héritage	Abbass Hiam	2,25	fiction	1		C+			Arte					Fr-80 / Israël-20
Holly Motors	Carax Leos	3,97	fiction	3	avant	C+			Arte		X	OUI	X	Fr-80 / All-20
Homme au bain	Honoré Christophe	0,26	fiction	3	après									Fr-100
Hommes (Les)	Collardey Samuel	1,65	fiction	2	avant	C+			Arte			OUI	X	Fr-100
Honk	Gaillard Arnaud / Vassault Florent	0,25	docu	1 / 1	après									Fr-100
Humpday	Attal Yvan	8,81	fiction	3		C+	Ciné+		F2		X	OUI		Fr-100
Ich nou (nos enfants)	Gros-Dubois Christophe	0,69	fiction	1									X	Fr-100
Ici on noie les Algériens 17 octobre 1961	Boukehil Yasmina	0,62	docu	1	avant							OUI		Fr-100
Il était une fois, une fois	Merret-Palmair Christian	7,13	fiction	2		C+	Ciné+		TF1			OUI		Fr-88 / Belg-12
Incident at Sans Asylum	Courtes Alexandre	3,00	fiction	1		C+				D8				Fr-70 / Belg-30
Indices	Glenn Vincent	0,12	docu	3										Fr-100
Indignés (Les)	Gatlif Tony	0,98	fiction	3								OUI		Fr-100
Infidèles (Les)	Cavaye Fred / Hazanavicius Michel / Kounen Jan / Bercot Emmanuelle / Dujardin Jean / Lellouche Gilles / Lartigau Eric / Courtes Alexandre	12,01	fiction	3 / 3 / 3 / 3 / 1 / 2 / 3 / 3		C+	Ciné+		M6	W9	X	OUI		Fr-100
Intouchables	Toledano Eric / Nakache Olivier	9,61	fiction	3 / 3		C+	Ciné+		TF1			OUI		Fr-100
Invisibles (Les)	Lifshitz Sébastien	0,51	docu	3	avant						X	OUI	X	Fr-100
J'aime regarder les filles	Louf Frédéric	2,01	fiction	1	après	C+	Ciné+				X	OUI	X	Fr-100
Jappeloup	Duguay Christian	26,02	fiction	3		C+	Ciné+		TF1			OUI	X	Fr-83 / Can-16
Je m'appelle Bernadette	Sagols Jean	3,12	fiction	2										Fr-100
Je me suis fait tout petit	Rouaud Cécilia	3,83	fiction	1		C+	OR		F2			OUI	X	Fr-100
J'enrage de son absence	Bonnaire Sandrine	4,00	fiction	2		C+	Ciné+		F3		X			Fr-53 / Lux-37 / Belg-10
Jeux des nuages et de la pluie (Les)	De Lajarte Benjamin	1,91	fiction	1	avant	C+					X	OUI	X	Fr-100
Kaira (Les)	Gastambide Franck	4,00	fiction	1		C+	Ciné+				X	OUI		Fr-100
Kirikou et les hommes et les femmes	Ocelot Michel	6,92	anim	3		C+	Ciné+		F3			OUI	X	Fr-100
Laïcité, inch'allah !	El Fani Nadia	0,23	docu	2										Fr-100
Lendemain (Les)	Pagnot Bénédicte	1,19	fiction	1	avant	Ciné+								Fr-100
Libya !	Levy Bernard-Henri	0,98	docu	3		C+			Arte			OUI		Fr-100
Lullaby to My Father	Gitai Amos	1,29	docu	3	avant				Arte					Fr-60 / Suisse-20 / It-10 / Pol-10
Madame Karlsso	Astier Alexandre	6,67	fiction	1		C+	Ciné+		F3		X	OUI		Fr-100
Madame Solario	Feret René	1,61	fiction	3		C+						OUI	X	Fr-100
Mafrouza	Demoris Emmanuelle	0,63	docu	1	après								X	Fr-100

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2011 (4/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	chaînes	TNT	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Magasin des suicides (Le)	Leconte Patrice	11,61	anim	3		C+	Ciné+		F3			OUI	X	Fr-57 / Can-22 / Belg-20
Main dans la main	Donzelli Valérie	3,96	fiction	3		C+	Ciné+		F3		X	OUI	X	Fr-100
Mains armées	Jolivet Pierre	8,32	fiction	3		C+	Ciné+		F2		X	OUI		Fr-100
Maison de la radio (La)	Philibert Nicolas	1,26	docu	3	avant	C+	Ciné+		Arte		X	OUI	X	Fr-100
Maître du monde	Giordano Enrico	0,09	fiction	1	après									Fr-100
Maman	Leclere Alexandra	7,86	fiction	3		C+	Ciné+		F2		X	OUI		Fr-100
Maman	Besnard Eric	7,87	fiction	3		C+	Ciné+				X	OUI		Fr-100
Maniac	Khalfoun Franck	6,26	fiction	3		C+	Ciné+							Fr-100
Mariage à Mendoza	Deluc Edouard	1,30	fiction	1	avant						X			Fr-86 / Arg-13
Mariage boulette	Dantec Frédéric	1,24	fiction	1								OUI		Fr-100
Mauvaise Fille	Mille Patrick	5,20	fiction	1		C+	Ciné+		F3		X	OUI		Fr-100
Mauvaises Herbes	Nebbou Safy	5,46	fiction	3		C+	Ciné+		F3		X			Fr-62 / Lux-28 / Belg-10
Max	Murat Stéphanie	6,79	fiction	2		C+	Ciné+		M6	W9	X	OUI		Fr-100
Mer à boire (La)	Maillet Jacques	7,21	fiction	3		C+	Ciné+		F3		X	OUI	X	Fr-100
Mes meilleures vacances	Lellouche Philippe	6,98	fiction	1		C+	Ciné+		M6	W9	X	OUI		Fr-100
Michael Kohlhaas	Des Pallieres Arnaud	4,69	fiction	3	avant	C+	Ciné+		Arte		X	OUI	X	Fr-79 / All-20
Mince alors !	De Turckheim Charlotte	7,51	fiction	3		C+	Ciné+		M6	W9		OUI		Fr-100
Mon amour	Teboul David	0,66	docu	3					Arte			OUI	X	Fr-100
Mortem	Atlan Eric	0,53	fiction	3										Fr-100
Mouton	Pistone Marianne / Deroo Gilles	0,75	fiction	1 / 1	avant								X	Fr-100
Mouvements du bassin (Les)	Gustave Hervé-Pierre	0,43	fiction	2								OUI		Fr-100
Ne m'oublie pas	Cornuau Jérôme	8,19	fiction	3		C+					X			Fr-52 / Lux-32 / Belg-15
Nesma	Behi Homeida	1,58	fiction	1	avant									Fr-100
Noir (te) vous va si bien (Le)	Bral Jacques	2,22	fiction	3	avant							OUI		Fr-100
Nous York	Nakache Géraldine / Mimran Hervé	10,90	fiction	2 / 2		C+	Ciné+		M6	W9				Fr-100
Nouvelle Guerre des boutons (La)	Barratier Christophe	14,93	fiction	3		C+	Ciné+		TF1			OUI	X	Fr-100
Nuit nomade (La)	Chaud Marianne	0,65	docu	1					Arte					Fr-100
On ne choisit pas sa famille	Clavier Christian	13,94	fiction	1		C+	Ciné+		TF1			OUI		Fr-100
Oncle Charles (L')	Chatiliez Etienne	11,32	fiction	3		C+	Ciné+		TF1			OUI		Fr-100
Or noir	Annaud Jean-Jacques	38,55	fiction	3		C+	Ciné+		F2					Fr-90 / It-10
Ouf	Coridian Yann	1,34	fiction	1	avant						X	OUI	X	Fr-100
Papas du dimanche (Les)	Becker Louis	4,58	fiction	3		C+	Ciné+		F3			OUI	X	Fr-100
Paradis des bêtes (Le)	Larrivaz Estelle	1,60	fiction	1	avant							OUI	X	Fr-100
Paris-Manhattan	Lellouche Sophie	5,33	fiction	1		C+	Ciné+		F2		X	OUI		Fr-100
Pauline détective	Fitoussi Marc	4,00	fiction	3		C+	TPS		F3			OUI	X	Fr-100
Pauvre Richard	Chibane Malik	1,65	fiction	3		C+	Ciné+					OUI	X	Fr-100
Pays rêvé	Chouaib Jihane	0,32	docu	1	après									Fr-100
Pirogue (La)	Toure Moussa	2,27	fiction	3	avant	C+	Ciné+		Arte		X			Fr-80 / Sénégal-20
Plan de table	Raynal Christelle	7,53	fiction	1		C+	Ciné+							Fr-51 / Lux-34 / Belg-13
Pmu (Le Turf)	Onteniente Fabien	23,00	fiction	3		C+	Ciné+		TF1			OUI		Fr-100
Populaire	Roinsard Régis	14,71	fiction	1		C+	Ciné+		F2/F3			OUI		Fr-80 / Belg-20
Pour quelques poussières	Roy Emmanuel	0,43	docu	1	avant								X	Fr-100
Pourquoi tu pleures ?	Lewkowicz Katia	3,27	fiction	1	après	C+	Ciné+				X	OUI		Fr-100

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2011 (5/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	chaînes	TNT	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Prénom (Le)	Delaporte Matthieu / De la Patellière Alexandre	11,03	fiction	2 / 1		C+	Ciné+		TF1/M6			OUI		Fr-100
Président (Le)	Jeuland Yves	0,33	docu	1	après									Fr-100
Pseudonym	Sebban Thierry	0,97	fiction	1								OUI		Fr-100
Quand je serai petit	Rouve Jean-Paul	3,97	fiction	2		C+	OR				X	OUI	X	Fr-100
Queen of Montreuil	Anspach Solveig	1,06	fiction	3							X	OUI	X	Fr-100
Quelques heures de printemps	Brize Stéphane	3,66	fiction	3		C+	Ciné+		Arte		X	OUI	X	Fr-100
Quelques jours de répit	Hakkar Amor	0,49	fiction	3									X	Fr-100
R.I.F.	Mancuso Franck	5,59	fiction	2		C+	TPS		F2		X	OUI	X	Fr-100
Radiostars	Levy Romain	5,45	fiction	1		C+	Ciné+				X	OUI		Fr-100
Remonter l'orénoque	Laine Marion	3,99	fiction	3		C+	Ciné+		F3		X	OUI	X	Fr-100
Renoir(s)	Bourdous Gilles	6,00	fiction	3	avant	OR			F2			OUI	X	Fr-100
Réussir dans la vie avec Benoît Forgeard	Forgeard Benoît	0,12	fiction	1										Fr-100
Rizièrè (La)	Zhu Xiaoling	0,67	fiction	1										Fr-100
Saveurs du palais (Les)	Vincent Christian	8,53	fiction	3		TPS	Ciné+		F2		X	OUI		Fr-100
Sea, no Sex and Sun	Turpin Christophe	3,78	fiction	1		C+	Ciné+				X	OUI	X	Fr-100
Seigneurs (Les)	Dahan Olivier	20,90	fiction	3		C+	Ciné+		TF1			OUI		Fr-100
Shanghai-Belleville	Lee Show-Chun	1,76	fiction	1	avant								X	Fr-100
Sieste sous le figuier (La)	Etienne Anne-Marie	2,19	fiction	3		C+	Ciné+			D8	X		X	Fr-100
Star des années 80	Forestier Frédéric	19,95	fiction	3		C+	Ciné+		TF1			OUI		Fr-100
Syngue Sabour, pierre de patience	Rahimi Atiq	2,52	fiction	2					Arte					Fr-79 / All-20
Taken 2	Mégaton Olivier	37,11	fiction	3		C+			M6					Fr-100
Talk Show	Giannoli Xavier	9,96	fiction	3		C+	Ciné+		F3		X	OUI		Fr-100
Tante Hilda !	Girerd Jacques-Rémy / Chieux Benoît	7,29	anim	3 / 1	avant	C+			F3			OUI		Fr-89 / Lux-10
Télégauchos	Leclerc Michel	3,72	fiction	3		C+	Ciné+		F2		X	OUI		Fr-90 / Belg-10
Terre des ours	Vincent Guillaume	4,99	docu	1								OUI		Fr-100
The Hunters	Briant Chris	2,31	fiction	1									X	Fr-100
Thérèse Desqueyroux	Miller Claude	11,47	fiction	3		C+	Ciné+		F3		X	OUI	X	Fr-100
Toute une nuit	Maillet Géraldine	2,22	fiction	1					F2		X	OUI	X	Fr-100
Traviata	Beziat Philippe	0,72	docu	2								OUI	X	Fr-100
Tribulations d'une caissière (Les)	Rambaldi Pierre	6,40	fiction	1		C+	Ciné+		F2					Fr-67 / Belg-32
Tu honoreras ta mère et ta mère	Rouan Brigitte	4,00	fiction	3	avant	C+	Ciné+		F2		X	OUI		Fr-100
Tu seras un homme	Cohen Benoît	0,32	fiction	3								OUI		Fr-100
Un bonheur n'arrive jamais seul	Huth James	15,67	fiction	3		C+	Ciné+		TF1			OUI		Fr-100
Un enfant de toi	Doillon Jacques	2,25	fiction	3	avant	C+	Ciné+				X	OUI	X	Fr-100
Un médianoche	Preuss Shalimar	0,38	fiction	1								OUI	X	Fr-100
Une Estonienne à Paris	Raag Ilmar	2,69	fiction	1	avant	C+	Ciné+				X	OUI		Fr-70 / Estonie-20 / Belg-10
Une nuit	Lefebvre Philippe	4,76	fiction	2		OR			F2		X	OUI	X	Fr-100
Une vie meilleure	Kahn Cédric	5,68	fiction	3		C+	Ciné+		F2		X	OUI	X	Fr-90 / Can-10
Vacances de Ducobu (Les)	De Chauveron Philippe	10,81	fiction	3		C+			TF1		X	OUI		Fr-100
Veau d'or (Le)	Legzouli Hassan	1,74	fiction	2			Ciné+						X	Fr-50 / Maroc-50
Vie d'une autre (La)	Testud Sylvie	6,20	fiction	1		C+	Ciné+				X			Fr-51 / Lux-31 / Belg-16

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2011 (6/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	chaînes	TNT	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Vie murmurée (La)	Le Jalu Marie-Francine / Sionnet Gilles	0,16	docu	1 / 1	après									Fr-100
Voile brûlé (Le)	Candas Viviane	0,75	fiction	3									X	Fr-100
Voisins de Dieu (Les)	Yaesh Meni	0,38	fiction	3										Fr-51 / Israël-49
Vous n'avez encore rien vu	Resnais Alain	8,01	fiction	3	avant	C+	Ciné+		F2		X	OUI	X	Fr-90 / All-10
Would You Have Sex With an Arab ?	Zauberman Yolande	0,43	docu	3	avant									Fr-100
Wrong	Dupieux Quentin	1,70	fiction	3		C+	Ciné+		Arte					Fr-100
Zana	Quinn Nick	3,13	fiction	1		C+	Ciné+				X	OUI		Fr-100

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2011 (1/2)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	chaînes	TNT	SOFICA	CT ⁴	pays coproducteurs
360	Meirelles Fernando	10,92	fiction	3									GB-47 / Aut-33 / Fr-10 / Brésil-10
4 ^{ème} compagnie (la)	Arreola Gutierrez Mitzi Vanessa / Galvan Cervera Rafael Amir	2,55	fiction	1 / 1									Mex-80 / Fr-20
7 jours à la Havane	Cantet Laurent / Del Toro Benicio / Medem Julio / Noe Gaspard / Tabio Juan-Carlos / Suleiman Elia / Trapero Pablo	3,00	fiction	3 / 1 / 3 / 3 / 3 / 3 / 3		C+					X		Es-80 / Fr-20
A la recherche de Simon	Kruger Jan	0,66	fiction	3								X	All-84 / Fr-16
Acab	Sollima Stefano	4,51	fiction	1									It-90 / Fr-10
Agnus Dei	Sanchez Alejandra	0,41	docu	2									Mex-60 / Fr-40
Agon	Budina Robert	0,93	fiction	2									Alb-54 / Gr-20 / Roum-16 / Fr-10
Ailes de Johnny May (les)	Fafard Marc	1,46	docu	1		OR							Can-77 / Fr-22
All You Need Is Love	Bier Susanne	5,62	fiction	3		C+			Arte				Dan-48 / Suède-14 / Fr-13 / All-13 / It-10
Amour a ses raisons... (L')	Veronesi Giovanni	9,38	fiction	3									It-90 / Fr-10
Après la bataille	Nasrallah Yousry	2,33	fiction	3					F3				Egypte-52 / Fr-48
Beauty	Hermanus Olivier	0,87	fiction	2								X	Afrique du Sud-80 / Fr-20
Belle du Seigneur	Bonder Glenio	7,20	fiction	1									Lux-43 / Fr-25 / All-20 / Belg-12
Big House	Garrone Matteo	7,07	fiction	3		C+					X		It-83 / Fr-17
Black to the Moon	Nielsen Francis	6,31	anim	2					F3				Es-49 / Fr-32 / It-18
Blackthorn	Gil Mateo	5,00	fiction	2									Es-90 / Fr-10
Blanche-Neige	Berger Pablo	5,00	fiction	2	avant						X		Es-80 / Fr-20
Blind Watching	Jakimowski Andrzej	2,31	fiction	3									Pol-69 / Fr-16 / Port-13
Bonsai	Jimenez Cristian	0,44	fiction	2									Chili-76 / Fr-24
Circles	Golubovic Srdan	2,07	fiction	3					Arte				All-39 / Fr-21 / Serb-19 / Croa-10 / Slov-10
Clair obscur	Von Wackerbarth Nicolas	1,50	fiction	1									All-84 / Fr-16
Clinique de l'amour (La)	De Penguern Arthus	4,50	fiction	3		C+						X	Lux-44 / Fr-35 / Belg-20
Cosmopolis	Cronenberg David	14,80	fiction	3		C+			F2				Can-70 / Fr-30
Cyrilson's Retires	Lewensohn Micah	1,38	fiction	1		C+			Arte				Israël-60 / Fr-25 / Pol-14
Des escargots et des hommes	Giurgiu Tudor	1,22	fiction	2							X		Roum-75 / Fr-25
Dias de gracia	Grautoff Gout Valerio	3,21	fiction	1									Mex-73 / Fr-26
El Muerto	Rebollo Javier	1,49	fiction	3							X		Es-90 / Fr-10
Elle ne pleure pas, elle chante	De Pierpont Philippe	2,22	fiction	1								X	Belg-60 / Lux-28 / Fr-10
Enfant d'en haut (L')	Meier Ursula	4,62	fiction	2	avant	C+	Ciné+				X		Suisse-50 / Fr-50
Enfant des mines (L')	Gulea Alexandra	0,69	fiction	1									Roum-58 / All-30 / Fr-11
Enfants à louer (Bambini in affitto)	Pinelli Carlo Alberto	1,50	fiction	3								X	It-80 / Fr-20
Escale (L')	Bakhtiari Kaveh	0,72	docu	1	avant								Suisse-55 / Fr-44
Femme sans piano (La)	Rebollo Javier	1,23	fiction	2		Ciné+							Es-90 / Fr-10
Gebo et l'ombre	De Oliveira Manoel	2,09	fiction	3	avant	C+	Ciné+					X	Fr-50 / Port-50

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2011 (2/2)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	chaînes	TNT	SOFICA	CT ⁴	pays coproducteurs
Giacomino	Comodin Alessandro	0,22	docu	1									Fr-41 / It-30 / Belg-29
Goltzius	Greenaway Peter	2,03	fiction	3									Pays Bas-45 / GB-30 / Croa-15 / Fr-10
Hanna Arendt (La Controverse)	Von Trotta Margarethe	6,50	fiction	3									All-57 / Lux-33 / Fr-10
I, Anna	Southcombe Barnaby	3,65	fiction	1									GB-58 / All-29 / Fr-12
Incendies	Villeneuve Denis	4,36	fiction	3		C+							Can-90 / Fr-10
Insensibles	Medina Juan Carlos	3,75	fiction	1		C+	Ciné+				X		Es-60 / Fr-30 / Port-10
Jean de la lune	Schesch Stephan	4,16	anim	1							X		All-67 / Fr-21 / Irl-11
Kinshasa	Wajenberg Marc-Henri	0,98	docu	1									Belg-76 / Fr-23
Lapidation de Saint-Etienne (La)	Vila I Barcelo Père	0,47	fiction	2								X	Es-51 / Fr-49
Laurence Anyways	Dolan Xavier	6,71	fiction	3		C+	Ciné+		Arte				Can-84 / Fr-16
Madame Jean	Bruneau Sophie / Roudil Marc-Antoine	0,18	docu	3 / 3								X	Belg-56 / Fr-44
Mobil Home	Pirot François	2,65	fiction	1	avant								Belg-52 / Fr-24 / Lux-23
Mon frère Robert	Groning Philip	3,31	fiction	3									All-80 / Fr-20
Nos enfants	Lafosse Joachim	6,08	fiction	3		C+	Ciné+						Belg-45 / Lux-28 / Fr-17 / Suisse-10
Piazza Fontana	Tullio Giordana Marco	8,30	fiction	3		Ciné+							It-90 / Fr-10
Pinocchio	D'Alo Enzo	7,38	anim	3		TPS	C+	Ciné+			X	X	It-50 / Lux-30 / Belg-10 / Fr-10
Princesse Lillifée et la licorne (La)	Niebuhr Ansgar	4,67	anim	1									All-70 / Fr-20 / Hong-10
Qissa	Singh Anup	2,24	fiction	2									All-52 / Inde-26 / Fr-10 / Pays Bas-10
Quartier libre	Fonteyne Frédéric	4,00	fiction	3		C+	Ciné+				X		Belg-42 / Lux-34 / Fr-22
Rêve et silence	Rosales Jaime	2,01	fiction	3								X	Es-80 / Fr-20
Sac de farine (Le)	Leclere Kadija	2,20	fiction	1									Belg-65 / Maroc-24 / Fr-10
Sacré Gra	Rosi Gianfranco	0,76	docu	3									It-50 / Fr-50
Shadow Dancer	Marsh James	5,66	fiction	3		C+	Ciné+						GB-46 / Irl-43 / Fr-10
Silent Hill 2	Bassett Michael J.	21,02	fiction	3									Can-72 / Fr-27
Somewhere in Between	Ustaoglu Yesim	1,32	fiction	3									Turquie-50 / Fr-23 / All-25
Taupe (La)	Alfredson Tomas	17,49	fiction	3		C+	Ciné+						GB-60 / All-20 / Fr-20
The Angel's Share	Loach Ken	5,50	fiction	3		C+	Ciné+		F2		X		GB-55 / Fr-25 / Belg-10 / It-10
The Congress	Folman Ari	8,68	anim	3		C+	Ciné+		F2				All-36 / Lux-16 / Fr-15 / Pol-12 / Belg-11 / Israël-10
Torpedo	Donck Matthieu	3,15	fiction	1		OR				D8			Belg-63 / Fr-36
Tour de guet (La)	Esmer Pelin	0,94	fiction	3									Turquie-63 / Fr-19 / All-18
Vanishing Waves	Buozyte Kristina	1,18	fiction	3									Lituanie-70 / Fr-20 / Belg-10

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Annexe C : Premiers films d'initiative française agréés en 2011

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
10 jours en or	Brossette Nicolas	fiction	6,32
A sec	Magne Grégory / Viard Stéphane	fiction	0,96
Alyah	Wajeman Elie	fiction	1,80
Amazonia	Ragobert Thierry	docu	9,47
Amitiés sincères	Archinard Stéphane / Prevot-Leygonie François	fiction	5,25
Amour dure trois ans (L')	Beigbeder Frédéric	fiction	6,71
Archipelitude	Viret Patrick	docu	0,39
Arrête de pleurer Pénélope	Arnaud Juliette / Puget Corinne	fiction	3,01
Au galop	De Lencquesaing Louis-Do	fiction	2,22
Augustine	Winocour Alice	fiction	3,98
Cassos	Carrese Philippe	fiction	0,42
Cerise sur le gâteau (La)	Morante Laura	fiction	4,63
Cette année-là	Malle Justine	fiction	0,71
Chroniques d'une cour de récré	Fritah Brahim	fiction	1,18
Cité rose (La)	Abraham Julien	fiction	3,65
Comme des frères	Gelin Hugo	fiction	4,91
Crawl	Lasgouttes Hervé	fiction	1,17
De force	Henry Frank	fiction	6,68
Délicatesse (La)	Foenkinos David / Foenkinos Stéphane	fiction	6,87
Des morceaux de moi	Lemesle Nolwenn	fiction	1,90
Détroit mes fantômes	Faigenbaum Steve	docu	0,51
Esprit du vin "Réveil des terroirs" (L')	Minvielle Olympe / Minvielle Yvon	docu	0,13
Etre là	Sauder Régis	docu	0,43
Eyes Find Eyes	Fernandez Jean-Manuel / Williams Sean Price	fiction	0,19
Fille du 14 juillet (La)	Peretjatko Antonin	fiction	1,00
Fils du marchand d'olives (Le)	Zeitindjioglou Mathieu	docu	0,06
Friends from France	Weil Anne / Kotlarski Philippe	fiction	3,46
Gigola	Charpentier Laure	fiction	4,93
Héritage	Abbass Hiam	fiction	2,25
Honk	Gaillard Arnaud / Vassault Florent	docu	0,25
Ich nou (nos enfants)	Gros-Dubois Christophe	fiction	0,69
Ici on noie les Algériens 17 octobre 1961	Boukehil Yasmina	docu	0,62
Incident at Sans Asylum	Courtes Alexandre	fiction	3,00
J'aime regarder les filles	Louf Frédéric	fiction	2,01
Je me suis fait tout petit	Rouaud Cécilia	fiction	3,83
Jeux des nuages et de la pluie (Les)	De Lajarte Benjamin	fiction	1,91
Kaira (Les)	Gastambide Franck	fiction	4,00
Lendemain (Les)	Pagnot Bénédicte	fiction	1,19
Madame Karlsson	Astier Alexandre	fiction	6,67
Mafrouza	Demoris Emmanuelle	docu	0,63
Maître du monde	Giordano Enrico	fiction	0,09
Mariage à Mendoza	Deluc Edouard	fiction	1,30
Mariage boulette	Dantec Frédéric	fiction	1,24
Mauvaise Fille	Mille Patrick	fiction	5,20
Mes meilleures vacances	Lellouche Philippe	fiction	6,98
Mouton	Pistone Marianne / Deroo Gilles	fiction	0,75
Nesma	Behi Homeida	fiction	1,58
Nuit nomade (La)	Chaud Marianne	docu	0,65
On ne choisit pas sa famille	Clavier Christian	fiction	13,94
Ouf	Coridian Yann	fiction	1,34
Paradis des bêtes (Le)	Larrivaz Estelle	fiction	1,60
Paris-Manhattan	Lellouche Sophie	fiction	5,33
Pays rêvé	Chouaib Jihane	docu	0,32
Plan de table	Raynal Christelle	fiction	7,53
Populaire	Roinsard Régis	fiction	14,71
Pour quelques poussières	Roy Emmanuel	docu	0,43
Pourquoi tu pleures ?	Lewkowicz Katia	fiction	3,27
Président (Le)	Jeuland Yves	docu	0,33
Pseudonym	Sebban Thierry	fiction	0,97
Radiostars	Levy Romain	fiction	5,45
Réussir dans la vie avec Benoît Forgeard	Forgeard Benoît	fiction	0,12
Rizière (La)	Zhu Xiaoling	fiction	0,67
Sea, no Sex and Sun	Turpin Christophe	fiction	3,78
Shanghai-Belleville	Lee Show-Chun	fiction	1,76
Terre des ours	Vincent Guillaume	docu	4,99

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe C : Premiers films d'initiative française agréés en 2011

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
The Hunters	Briant Chris	fiction	2,31
Toute une nuit	Maillet Géraldine	fiction	2,22
Tribulations d'une caissière (Les)	Rambaldi Pierre	fiction	6,40
Un médianoche	Preuss Shalimar	fiction	0,38
Une Estonienne à Paris	Raag Ilmar	fiction	2,69
Vie d'une autre (La)	Testud Sylvie	fiction	6,20
Vie murmurée (La)	Le Jalu Marie-Francine / Sionnet Gilles	docu	0,16
Zana	Quinn Nick	fiction	3,13

Films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

les études du CNC
la production cinématographique en 2011
bilan statistique des films agréés en 2011

une publication du Centre national
du cinéma et de l'image animée
12 rue de Lübeck
75784 Paris Cedex 16
www.cnc.fr

**direction des études, des statistiques
et de la prospective**
3 rue Boissière 75784 Paris Cedex 16
tél. 01 44 34 38 26
fax: 01 44 34 34 55

édité par la direction de la communication

conception graphique couverture
Anaïs Lancrenon & Julien Lelièvre

impression
Stipa

mars 2012

